LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com

AFFAIRE SONATRACH 1

Report du procès à la prochaine session criminelle

p.2

Quotidien d'information indépendant - N° 7227 – Samedi 4 décembre 2021 - Prix : 10 DA

SÉMINAIRE SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

LE RÔLE DE L'ALGÉRIE SOULIGNÉ

Le 8e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique sous le thème «assistance des nouveaux membres africains au Conseil de sécurité des Nations unies pour préparer le traitement des questions de la paix et de la sécurité dans le continent africain», se tient à Oran, depuis jeudi, pour une durée de trois jours, en présence de ministres des pays membres du Conseil de la paix et la sécurité de l'Union africaine, des membres africains au Conseil de sécurité de l'ONU, d'experts, des hauts représentants d'instances africaines, de l'ONU et de la Ligue arabe.

p.2

© Photo : D.R

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LOCALES

UNE SATISFACTION COMMUNE

p.3

CRÉATION DE SOCIÉTÉ MIXTE ENTRE LES GROUPES INDUSTRIELS «ASMIDAL» ET «MANAL»

Arkab : «Le partenaire étranger sera connu avant la fin 2021»

p.4

FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ET LA MENACE OMICRON

L'Opep+ reste au «garde-à-vous» !

p.4

Commerce : Près de 840 produits non conformes recensés durant les 10 derniers mois...

Coronavirus

191 nouveaux cas, 156 guérisons et 6 décès

Cent quatre-vingt-onze (191) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 156 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé vendredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Nouvelle aérogare d'Oran

La mise en service prévue prochainement

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a insisté, jeudi à Oran, sur l'accélération de la cadence des travaux pour la réception de la nouvelle aérogare de l'aéroport international «Ahmed Ben Bella» fin décembre en cours. Le ministre a en effet jugé «acceptable» le taux d'avancement de la réalisation de l'aérogare, depuis la visite du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane en octobre et la sienne en novembre.

Chutes de neige

Plusieurs routes coupées

Suite aux chutes de neiges sur kes régions Nord du pays, plusieurs routes ont été coupées à la circulation, selon le Commandement de la Gendarmerie nationale. Dans un communiqué, la même source a précisé, ce vendredi, que plusieurs routes étaient coupées à la circulation, en raison de l'amoncellement de neige, suite aux intempéries enregistrées dans certaines wilayas du Nord du pays, appelant les conducteurs à la vigilance et au respect du code de la route.

Séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique

Le rôle de l'Algérie souligné

Le 8e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique sous le thème «assistance des nouveaux membres africains au Conseil de sécurité des Nations unies pour préparer le traitement des questions de la paix et de la sécurité dans le continent africain», se tient à Oran, depuis jeudi, pour une durée de trois jours, en présence de ministres des pays membres du Conseil de la paix et la sécurité de l'Union africaine, des membres africains au Conseil de sécurité de l'ONU, d'experts, des hauts représentants d'instances africaines, de l'ONU et de la Ligue arabe.

Les travaux ouverts jeudi, se sont poursuivis hier vendredi avec deux sessions : l'une traitant de la question de la menace terroriste en Afrique et de l'amélioration des mécanismes de lutte contre ce fléau. (Photo : D.R)

Les travaux se déroulent en séances-débats, à huis-clos, autour de plusieurs thèmes : «La coordination pour soutenir la voix de l'Afrique au conseil de la sécurité internationale», «l'ingénierie de la gouvernance en Afrique» et «la menace du terrorisme dans le continent africain». Les travaux ouverts jeudi, se sont poursuivis hier vendredi avec deux sessions: l'une traitant de la question de la menace terroriste en Afrique et de l'amélioration des mécanismes de lutte contre ce fléau, et l'autre, de l'amélioration de la coordination entre le Conseil de la paix et de la sécurité de l'UA et le Groupe A3 (Kenya, Niger et Tunisie), en plus d'un nouveau membre dans les Caraïbes (Saint Vincent-et-Grenade), pour soutenir la voix de l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU.

La première session, présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et dans laquelle se trouvait le ministre tchadien des Affaires étrangères, le président du Conseil de la paix et de la sécurité (CPS), Bankole Adeoye, directeur du Centre africain des études et de recherches sur le terrorisme, devait débattre de divers aspects de la menace terroriste en Afrique, avec l'échange de visions et d'expériences dans le domaine de la lutte contre ce phénomène au niveau du continent, surtout avec la croissance des menaces dans la région du Sahel. Cette session doit permettre, par ailleurs, de mettre la lumière sur les cadres et mécanismes juridiques actuellement en place en matière de lutte anti-terroriste, ainsi que la présentation des expériences des pays africains dans ce domaine, en mettant l'accent sur l'échange des expériences et la coopération institutionnelle pour la lutte contre ce fléau. Jeudi, première journée de ce séminaire, inaugurée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a été consacrée à la question de la bonne gouvernance en Afrique, induisant surtout la promotion des droits de l'Homme.

Il a été question également de l'évaluation des textes en vigueur dans ce domaine dans les pays africains et le taux de leur adaptation avec les nouveautés et la réalité africaine à la lumière des changements géopolitiques et les enjeux que rencontre le continent africain.

Dans un message lu par le directeur de gestion des conflits auprès de l'UA, Alhaji Sarjoh, le commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, a indiqué que le séminaire vise à «renforcer la coopération entre le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union Africaine (CPS) et le groupe A3 (trois pays africains membres du Conseil de sécurité de l'ONU)». «Ce sont des questions-clés qui ont un impact sur le travail du nouveau département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité dont le mandat primordial est de promouvoir les synergies AGA-APSA (Architecture africaine de gouvernance et Architecture africaine de paix et de sécurité) par l'alignement de la gouvernance politique et la stabilité», a-t-il déclaré.

En marge du séminaire, la vice-ministre des Affaires étrangères d'Egypte chargée des organisations africaines Mme Souha El Djoundi a affirmé jeudi que le rôle de l'Algérie qui est respectée et sa voix entendue au sein de l'UA, est très important, fondé sur une vision claire et nette. A une question sur la médiation algérienne menée par Ramtane Lamamra, entre l'Egypte et le Soudan d'une part, et l'Ethiopie d'autre part, au sujet du barrage Ennahda, la diplomate égyptienne a indiqué que la coordination entre l'Egypte et l'Algérie est «permanente et importante» partant de la fraternité et du combat commun qui lient les deux pays. «Il n'est pas étonnant que le ministre Lamamra tente de rapprocher les points de vue. Ceci aura son poids pour nous les Egyptiens», a-t-elle déclaré dans ce sens.

Lakhdar A .

L'Afrique doit parler d'une seule voix au Conseil de Sécurité

Dans son allocution à l'ouverture du 8e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a appelé à «rendre le multilatéralisme plus avantageux pour l'Afrique en nous efforçant de mettre fin à la marginalisation de notre continent au sein du système international, y compris le Conseil de sécurité de l'ONU», Il estime que «l'engagement collectif des pays africains a commencé à porter ses fruits avec le Groupe des A3 (Kenya, Niger et Tunisie, membres non permanents du Conseil de sécurité) grandissant considérablement en stature et en capacité diplomatique, et même en terme de composition comme l'atteste l'alliance établie depuis l'année dernière avec un nouveau membre de la région des Caraïbes «Saint Vincent et les Grenades».

«Nous pensons qu'il y a encore plus de place pour l'amélioration, pour atteindre notre objectif commun d'une Afrique parlant d'une seule voix capable d'influencer le processus décisionnel au sein du Conseil de sécurité de l'ONU», a déclaré Ramtane Lamamra. Cette voix doit être «forte et décisive», a-t-il affirmé relevant la nécessité pour les pays africains de renouveler leur attachement aux valeurs et aux idéaux du panafricanisme et d'«agir collectivement pour éviter tout facteur qui pourrait mettre en péril l'unité de l'Union africaine». «Cette entreprise panafricaine implique une reconnaissance de nos propres lacunes et nous redoublons d'efforts en amont et en aval pour traduire dans les faits la vision inscrite dans l'agenda 2063 d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique portée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale», a-t-il dit.

Ramtane Lamamra a, d'autre part, souligné que l'Algérie s'apprête à siéger au Conseil de sécurité de l'ONU et à apporter sa contribution au nom de l'Union africaine au cours de la période 2024-2025, en coordination avec les homologues africains au sein du Conseil de sécurité. Il a réitéré l'engagement de son pays à faire de son mieux pour remplir le mandat continental, exprimant «la gratitude de l'Algérie aux membres de l'UA qui ont soutenu sa candidature». Pour sa part, Leila Zerrouki, envoyée spéciale chargée des grands partenariats internationaux, a plaidé, au nom de l'Algérie, pour la cohésion et la coordination entre pays africains au sein des instances internationales. «L'Afrique dispose de 4 sièges non permanents au Conseil de sécurité de l'ONU (A3+1) sur les 15, ce qui n'est pas négligeable. Quatre voix qui votent ensemble pour le bien du continent, cela veut dire une force», a-t-elle fait remarquer dans une déclaration à la presse.

L. A.

REPÈRE

Affaire Sonatrach 1

Report du procès à la prochaine session criminelle

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a décidé, jeudi, de reporter à la prochaine session criminelle le réexamen de l'affaire de Sonatrach 1, dans laquelle l'ancien P-dg du groupe Mohamed Meziane et ses deux fils ainsi que 15 autres accusés sont poursuivis dans des affaires de corruption et de passation de marchés en violation de la loi.

Les avocats étaient absents à cette séance, en raison de leur boycott de l'action judiciaire du 29 novembre au 2 décembre, pour dénoncer le système fiscal appliqué dans la loi de Finances (LF) 2022, adoptée récemment par les deux Chambres du Parlement.

Sont poursuivis dans cette affaire plusieurs personnes morales dont le «groupe Saipem Contracting Algeria», «le groupe Contel-Funkwerk», «la SARL Contel Algérie» et «la société Funkwerk».

La Cour Suprême a décidé le réexamen de cette affaire suite à un pourvoi en cassation pour son enrôlement de nouveau devant le tribunal criminel de la Cour d'Alger.

A cet effet, la Cour d'Alger avait prononcé, le 2 février 2016, des peines allant de 18 mois à six (6) ans de prison, dont des peines avec sursis et des amendes à l'encontre 12 accusés, tandis que 7 autres ont été acquittés.

Meziane Mohamed, l'ancien P-dg de Sonatrach, avait été condamné à une peine de cinq (5) ans avec sursis assortie de deux (2) millions DA d'amende.

Le fils de l'ancien P-dg du Groupe Redha, gérant du groupe «Contel» a été condamné à 6 ans de prison assortis d'une amende d'un (1) million de DA. Les accusés sont poursuivis pour association de malfaiteurs, passation de marché en violation des législations en vigueur, octroi d'indus avantages, abus de fonction, conflit d'intérêt et blanchiment d'argent.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Résultats des élections locales

Une satisfaction commune

Vingt-quatre heures après l'annonce des résultats préliminaires des élections locales par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), les réactions des formations politiques participantes et autres institutions étatiques, ont déchaîné où tout le monde s'est dit satisfait, enfin presque.

Arrivant en tête des élections locales avec 5.978 sièges remportés dans 124 Assemblées populaires communales (APC) à travers 42 wilayas et 471 sièges remportés aux Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers 25 wilayas, le Front de libération nationale (FLN) était parmi les premiers partis politiques a réagir après l'annonce des résultats provisoires des élections locales. Jeudi passé, c'est le secrétaire général, Abou El Fadhl Baâdji, qui a jubilé la victoire de son parti politique en déclarant que «le FLN a été de nouveau plébiscité par le peuple algérien» tout en ajoutant que le plus vieux parti politique du pays est sur la «bonne voie».

Son dauphin traditionnel, le Rassemblement national démocratique (RND) a réagi par la voix de son secrétaire général, Tayeb Zitouni, qui a qualifié les résultats préliminaires obtenus par sa formation politique d'»honorables». Se classant à la seconde place, le RND a remporté 4.584 sièges dans 58 APC à travers 27 wilayas, quant aux APW, il s'est positionné à la troisième place avec 366 sièges dans 13 wilayas. Se contentant par un simple communiqué, le Bureau exécutif du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a, pour sa part, commenté les résultats obtenus par son parti de «bons».

En effet, dans le communiqué, le Bureau exécutif du MSP a valorisé, lors de sa réunion périodique consacrée à l'évaluation des résultats des élections locales, «la bonne progression enregistrée dans les résultats des élections locales comparativement aux précédentes échéances», précise-t-on dans le communiqué du parti islamiste. Le MSP a obtenu 1.820 sièges dans 10 APC quant aux APW, il a obtenu 239 sièges à travers 5 wilayas. Pour Sawt El Chaâb, les résultats préliminaires enregistrés par le parti politique sont «très satisfaisants» et ont permis au parti, de devenir «un chiffre important» dans l'équation politique nationale, c'est ce qu'a estimé, jeudi passé, le président du Sawt El Chaâb, M. Osmani lors d'une conférence de presse animée au siège du parti politique. Une satisfaction partagée par le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, qui s'est félicité, mercredi passé, des résultats obtenus par son parti dans les élections locales du 27 novembre, soulignant que sa formation politique avance à pas «sûrs» pour la réalisation de ses aspirations. Rapellons-le, le Front El Moustakbal a acquis 3.262 sièges dans 34 APC à travers 18 wilayas et 304 sièges aux APW à travers 12 wilayas. En revanche, la présidente du parti Tajamoue Amal El Djazair (TAJ), Fatma Zohra Zerouati, a déclaré que les résultats préliminaires obtenus par son parti reflètent «la réalité» de l'action partisane sur le terrain et le parti «en assume la responsabilité». Obtenant la douzième place dans la liste des Assemblées communales et la dixième place dans les Assemblées wilayales, la présidente du TAJ a promis une relance «d'une structuration profonde pour se préparer aux prochaines échéances».

Quant aux réactions des institutions étatiques à l'image du Conseil de la nation et celle de l'Assemblée populaire nationale (APN), les deux présidents du Sénat et du Parlement ont salué le bon déroulement des élections locales qui ont endossé un caractère démocratique unique dans son genre, tout en estimant que le seul gagnant était le peuple.

Sofiane Abi

Réactions

Des locales démocratiques

Le Conseil de la national a salué des locales démocratiques. En effet, le Bureau du Conseil de la nation a félicité, avant-hier, le caractère démocratique qui a caractérisé les locales du 27 novembre dernier, affirmant que ce rendez-vous électoral s'était déroulé dans un climat de stabilité et de sérénité, c'est ce qu'a indiqué la Chambre haute du Parlement dans un communiqué. Le Bureau du Parlement présidé par le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, «s'est félicité du haut sens de démocratie ayant caractérisé les élections locales», tout en félicitant par la même le peuple algérien qui a toujours marqué sa présence aux rendez-vous électoraux en faveur de son pays.

■ **L'Assemblée populaire nationale (APN)** et par le biais de son président, Brahim Boughali a affirmé mercredi à Alger que la réussite des locales du 27 novembre dernier était une preuve de la conscience du peuple algérien quant au sens de la démocratie comme étant le seul gage en mesure de préserver le pays de toute tentative. «Le peuple algérien demeure, aujourd'hui, conscient des défis actuels et des aspirations futures», a-t-il assuré, considérant que par ce chef d'œuvre parachevant l'édification des institutions populaires, «nous sommes déterminés à investir les domaines du développement global auquel s'est engagé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», souligne-t-il.

■ **Sawt El Chaâb** et par la voix de son président, Lamine Osmani, s'est félicité, de son côté, des résultats obtenus par son parti dans les élections de renouvellement des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW), estimant qu'ils sont «très satisfaisants» et ont permis au parti, de devenir «un chiffre important» dans l'équation politique nationale. Lamine Osmani a indiqué que «les chiffres le prouvent», soulignant que le parti «a été en mesure, en peu de temps, grâce aux efforts de ses militants, de se transformer en un chiffre important dans l'équation politique nationale», se conforte-t-il.

■ **Tajamoue Amal El Djazair (TAJ)** a qualifié jeudi passé les résultats des élections locales obtenus par ses militants de logique. La présidente du TAJ, Fatma Zohra Zerouati a affirmé, jeudi à Alger, que les résultats obtenus par sa formation politique aux locales du 27 novembre reflètent «la réalité» de l'action partisane sur le terrain et le parti «en assume la responsabilité». Dans une conférence de presse animée au siège du parti, Fatma Zohra Zerouati a estimé que la responsabilité doit être partagée par tout le monde dans son parti politique, «nous assumons la responsabilité», a-t-elle déclaré.

■ **Le Front El Moustakbal** présidé par Abdelaziz Belaid a réagi au lendemain de l'annonce des résultats préliminaires des élections locales. Le chef du Front El Moustakbal s'est félicité, mercredi dernier, des résultats obtenus par son parti dans les élections locales du 27 novembre, soulignant que sa formation politique avance à pas «sûrs «pour la réalisation de ses aspirations». Lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti, Abdelaziz Belaid a précisé que les résultats obtenus par le Front El Moustakbal «sont bonnes par rapport aux locales de 2017 après que le nombre des élus ait doublé».

■ **Le Mouvement de la société pour la paix (MSP)** a, pour sa part, qualifié les résultats obtenus par le parti politique que ce soit dans les APC ou dans les APW de «bons». Dans un communiqué datant de mercredi passé, le Bureau exécutif du MSP a valorisé lors de sa réunion périodique consacrée à l'évaluation des résultats des élections locales, «la bonne progression enregistrée dans les résultats des élections locales comparativement aux précédentes échéances, en conformité avec les objectifs tracés par les institutions du mouvement», a précisé le communiqué. Le Bureau exécutif du MSP n'a pas caché sa «satisfaction» quant à la «progression dans le nombre des Assemblées populaires communales et de wilayas où le parti arrive en tête, ainsi que dans le nombre des élus au niveau des Assemblées», a précisé le Bureau exécutif.

■ **Le Front de libération nationale (FLN)** et par la voix de son secrétaire général, Abou El Fadhl Baadji, a affirmé que les résultats des élections locales annoncés, mardi, témoignent de la «bonne voie» adoptée par le parti. Lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation des résultats obtenus par le parti lors des Locales du 27 novembre, Abou El Fadhl Baâdji a souligné que ces résultats étaient «une réponse forte à ceux qui ont tenté de déstabiliser le Front et témoignent de la bonne voie adoptée par le parti et de son ouverture à la société».

■ **Le Rassemblement national démocratique (RND)** a qualifié les résultats des élections locales d' «honorables» pour la deuxième force politique au pays. En effet, le secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, a qualifié d'«honorables» les résultats obtenus par sa formation politique lors des élections locales du 27 novembre dernier, soulignant qu'un travail sera mené pour les améliorer à l'avenir. Tayeb Zitouni a déclaré qu'»environ 5.000 de ses candidats ont été élus à cette échéance électorale avant d'ajouter que «le RND demeurait une importante force politique sur la scène nationale et jouera son rôle pour la stabilité de l'Algérie et de ses institutions».

Le SG du RND a lancé un appel aux élus du RND et à la classe politique afin de «mettre l'intérêt du citoyen au-dessus de toute considération», l'enjeu aujourd'hui, a-t-il dit, «étant important sur les plans économique et social».

S. Abi

BRÈVE

Intempéries

Trouver des solutions aux accumulations des eaux pluviales dans les tunnels

Le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri a fait état jeudi à Alger d'instructions données aux services concernés de son secteur à l'effet de trouver des solutions aux accumulations des eaux pluviales sur les routes, notamment au niveau des tunnels.

Lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie de signature des arrêtés ministériels portant approbation des cahiers de prescriptions techniques, le ministre a déclaré que les quantités de pluies qui se sont abattues le mois dernier ont causé des accumulations des eaux dans plusieurs routes notamment les tunnels, entraînant parfois leur fermeture.

Il a, à ce propos, indiqué avoir instruit tous les intervenants du secteur de trouver des solutions à ce problème notamment les tunnels et les trémies, étant donné que ces ouvrages disposent de conduites de drainage mais insuffisantes pour évacuer les eaux pluviales. Citant un tunnel situé dans la circonscription administrative de Draria (Alger), le ministre a précisé que la quantité des pluies a atteint 149 mm en seulement 6 heures, sachant que la quantité de pluie ayant causé l'inondation de Bab El-Oued en 2001 a atteint 130 mm en 12 heures. Les fortes pluies qui se sont abattues le mois dernier ont provoqué une perturbations de la circulation et des coupures de route en raison de la montée des eaux.

Agence

COOPÉRATION

Algérie -UE

Les Parlements algérien et européen pour la relance de la commission interparlementaire

La vice-présidente du Conseil de la Nation, Leila Brahimi s'est entretenue et les responsables du Parlement européen, réunis ce jeudi, ont convenu de relancer la commission interparlementaire selon une approche redressant le partenariat algéro-européen. Mme Brahimi, cheffe de la délégation algérienne et représentante du président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a tenu une série de réunions avec des responsables du Parlement de l'UE, à la veille du 7***** sommet de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM) des présidents de Parlement qui se tiendra vendredi à Bruxelles au siège du Parlement européen, a précisé un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Il s'agit de Mme. Salima Yenbou, coordinatrice de la commission des affaires étrangères pour le dialogue avec le Sud, Andrey Kovatchev, eurodéputé chargé du dialogue avec le Sud, ainsi que le président de la commission des relations avec les pays du Maghreb et de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et le président partenaire de la commission interparlementaire Algérie-UE, Andrea Cozzolino, a ajouté le communiqué. Les entretiens ont porté sur la nécessité de relancer la commission interparlementaire algéro-européenne en vue d'activer les relations parlementaires bilatérales sur tous les plans et d'accompagner la coordination politique et la coopération économique entre l'Algérie et l'UE, a rappelé la même source. «Cette initiative repose sur une nouvelle approche au mieux des intérêts des deux parties en vue d'établir un partenariat mutuellement bénéfique sans toucher à la souveraineté politique et économique de notre pays», selon le document du Conseil de la nation. A ce propos, Mme. Brahimi a insisté sur «l'importance qu'accorde l'Algérie à ses relations avec la communauté européenne selon l'approche gagnant-gagnant», rappelant les récentes déclarations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune sur la révision des dispositions de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), «clause par clause», en fonction d'une vision souveraine et d'une approche «gagnant-gagnant».

Evoquant la transition démocratique en cours en Algérie, amorcée suivant de nouvelles approches initiées par le président Tebboune, la même responsable a indiqué que ces approches «ont été couronnées par le parachèvement du processus d'édification institutionnelle»à travers les élections locales du 27 novembre dernier. Elle a aussi réitéré la position algérienne «immuable»en faveur du droit du peuple palestinien à établir son Etat avec El Qods pour capitale, ainsi que celui du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les travaux du sommet parlementaire seront axés sur le thème du «changement climatique dans la région de la Méditerranée», les participants devant examiner les retombées de ce phénomène sur les Etats et les peuples de la région, en proposant des solutions idoines face à ce défi mondial.

Agence

Création de société mixte entre les groupes industriels «Asmidal»et «Manal»

Arkab : «Le partenaire étranger sera connu avant la fin 2021»

Désormais, les autorités veulent renforcer plus la collaboration entre les industriels privés et entre les opérateurs publics dans le secteur minier. Ainsi profiter du basculement que connaît le secteur énergétique mondial ces deux dernières années, ce qui en dit long sur l'essor aussi de la production minière africaine.

Ces aides financières destinées à la population de la région du Sud confirment l'attachement de l'Etat à son caractère social. (Photo : DR)

Pour accompagner cet élan, plusieurs facilitations procédurales, fiscales et financières seront mises en œuvre prochainement. L'Etat prévoit de développer l'activité minière artisanale et industrielle à petite échelle et inciter, par ailleurs, les investisseurs locaux et étrangers à respecter le droit minier légal du pays et renforcer sa visibilité à l'international.
Le secteur commence à se développer à travers des partenariats locaux, a fait savoir le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avant-hier, affirmant qu'«un travail était en cours pour le choix du partenaire étranger pour la création, à la fin de l'année en cours, d'une société en participation qui se chargera de la réalisation du projet du complexe de transformation du phosphate à l'Est du pays». Le partenaire étranger pour ce projet sera connu avant la fin de l'année en cours.
«Cette société mixte devant regrouper également le groupe industriel "Asmidal", filiale du Groupe Sonatrach et le groupe industriel minier "Manal », a-t-il précisé, lors d'une plénière de l'Assemblée nationale populaire consacrée aux questions orales.
La quête de nouveaux partenaires étrangers permettra de développer des idées en interne et les exécuter avec des partenaires locaux (privé-publics). La préférence serait de développer des partenariats de long terme.
M. Arkab a affirmé que le projet de création de cette société mixte est «ouvert aux sociétés internationales qui peuvent participer seules ou par groupement sous certaines conditions», a-t-il tenu à préciser.
Il a indiqué que «cet appel à participation est destiné aux sociétés répondant aux conditions requises notamment l'expérience dans le développement et l'exploitation des mines et du phosphate, la transformation des quantités de phosphate et d'ammoniaque, la production des engrais outre l'expérience dans le domaine de commercialisation des produits finis, et si possible la justification d'un réseau international de distribution des engrais».
«Le partenaire sera choisi selon le cahier des charges relatif à l'appel à participation du 22 avril dernier destiné aux sociétés technologiques spécialisées dans le domaine du phosphate et il est également exigé de présenter une offre ''attractive" pour le financement de la réalisation du projet», a-t-il ajouté.
L'Etat a déjà réalisé les infrastructures en attente de lancement de ce projet, a fait savoir le Premier ministre du secteur, annonçant, dans le même cadre qu'«une commission de coordination entre les secteurs ministériels concernés a été formée en vue de la prise en charge de tous les aspects relatifs à la réalisation du projet».
M. Arkab s'est montré optimiste quant à l'aboutissement de ce projet, affirmant «la réception, jusqu'à ce jour, de plusieurs offres, qui sont dans la dernière étape d'évaluation, avant de choisir le partenaire étranger et de signer officiellement avec lui pour la création, avant fin 2021, d'une société en participation conformément à la loi algérienne».
Après avoir répondu aux questions sur l'état d'avancement des projets déjà initié dans le secteur minier, à l'instar de celui de l'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet, M. Arkab, est revenu sur les efforts continus des pouvoirs publics effectués entrepris en vue de soutenir les populations du Sud du pays, assurant qu'«une enveloppe financière consacrée par l'Etat à la subvention de la facture d'électricité et de gaz dans les wilayas du Sud, a dépassé 18 mds de DA en 2020».

La subvention de l'électricité et du gaz dans la région du Sud a dépassé 18 mds de DA en 2020

Il a relevé dans le même contexte «la hausse de la consommation de l'électricité durant les dernières années au niveau national, particulièrement dans le Sud du pays, suite au changement des habitudes de consommation d'énergie».
Ces aides financières destinées à la population de cette région confirment l'attachement de l'Etat à son caractère social.
La réforme des subventions publiques inscrite dans la loi de Finances 2022 permettra de cibler les ménages nécessiteux à travers le territoire national.
A cette préoccupation, M. Arkab a répondu que «l'Etat a décidé dans le cadre de sa politique de subvention des habitants des wilayas du Sud, d'octroyer une subvention partielle des prix de la consommation de l'électricité dans ces régions qui se caractérisent par des conditions climatiques difficiles, particulièrement pendant la saison estivale».
«Les niveaux de consommation appliqués actuellement conformément à ce Décret, dépassent les besoins de la majorité des clients concernés par la subvention de l'Etat», a-t-il précisé.

Samira Takharboucht

Face à la crise énergétique et la menace Omicron

L'Opep+ reste au «garde-à-vous»!

Le marché pétrolier a connu la semaine dernière une zone de turbulence et une chute libre de sa valeur de plus de 10% en une seule journée, affecté par la découverte d'un nouveau variant du Coronavirus, Omicron qui a chamboulé l'ordre des prix et créé un climat d'incertitude. Ce qui a incité les pays membres du groupe informel Opep+ à maintenir leur plan de production progressive, décidée au mois de juillet passée, fixée à 400.000 barils/jour jusqu'à avril 2022.
Une démarche plutôt prudentielle adoptée en vue d'endiguer la chute des cours du pétrole et la résorption des excédents de l'offre, depuis 2016. Une stratégie qui a apporté ses fruits grâce au respect de cette décision par tous les pays membres de l'Alliance, formée en 2016, dont l'Algérie qui a joué un rôle très important dans le règlement de la crise pétrolière à l'époque.
L'entente principale et initiale a été scellée en 2016 à Alger. Depuis l'Algérie se conforme aux décisions prises dans le cadre de l'Accord Opep+ signé par les 24 pays membres de l'Alliance.
Après avoir décidé d'augmenter leur production de 400.000 barils/jour pour le mois de janvier prochain, les cours du pétrole ont repris des couleurs. Le baril de Brent a rebondi à plus de 72 dollars à la clôture de la séance de vendredi, au lendemain de la 23ème réunion ministérielle Opep/non-Opep (dite Opep+), tenue par visioconférence. Il a été décidé, pour rappel, que le groupe informel «a approuvé l'ajustement à la hausse de production globale mensuelle de l'Opep+ à raison de 400.000 bpj pour le mois de janvier 2022, en confirmation du plan d'ajustement décidé lors de la 19ème réunion ministérielle de cette Alliance».
«Le niveau de production de pétrole de l'Algérie augmentera à 972.000 barils par jour (bpj) pour janvier prochain, en hausse de 10.000 bpj par rapport au niveau du mois de décembre en cours», a indiqué le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué, avant-hier. Le ministre de tutelle, Mohamed Arkab a affirmé, en marge de ce Sommet que l'Opep+ tient à poursuivre ses efforts de soutien du marché pétrolier et l'application de la décision de cette Alliance, affirmant que «l'actuelle réunion ministérielle restera ouverte pour le suivi du développement de la pandémie et de surveiller de près le marché et procéder au réajustement si nécessaire».
Quant à «la prochaine réunion ministérielle de l'Opep et des pays non membres de l'Opep, elle se tiendra le 4 janvier 2022», a indiqué la même source.
Il y a lieu de noter que l'Opep+ subi depuis deux mois la pression des Etats-Unis et de leurs alliés qui ont menacé récemment de puiser dans leurs réserves de brut afin de contrecarrer la décision de l'Opep+ qui s'est montré insensible à l'appel d'augmentation de la production pétrolière pour baisser les prix de l'énergie.
Ces pays sont aujourd'hui pris au piège de la résurgence de la Covid-19 qui menace à nouveau l'activité industrielle et même la demande. La raison pour laquelle l'Opep+ opte, malgré les menaces des pays consommateurs qui traversent la pire crise énergétique, est la prudence.

Samira Tk

DIVERSIFICATION

Économie

L'Algérie veut profiter de l'expertise de la BERD

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a invité jeudi la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à mettre son expertise au service de l'Algérie, afin de l'accompagner dans la réalisation de l'objectif de diversification de son économie, a indiqué un communiqué du ministère des Finances. Les propos de M. Benabderrahmane ont été exprimés lors de son entretien, qui s'est déroulé par visioconférence, avec la Présidente de la BERD, Mme Odile Renaud-Basso, a précisé la même source.
Cette rencontre, qui intervient suite à la récente adhésion de l'Algérie à la BERD, a constitué une occasion pour discuter des pistes potentielles de coopération entre les deux parties et d'échanger sur les modalités devant permettre à l'Algérie de compléter le processus d'adhésion, a ajouté le communiqué.
M. Benabderrahmane a saisi l'opportunité de cette rencontre pour présenter «les grands axes du nouveau Plan d'Action du Gouvernement, qui constitue une vision stratégique globale pour le développement du pays pour les années à venir et jette les fondements d'un nouveau paradigme économique, lequel se fixe comme première ambition de réaliser la diversification des ressources de l'Etat algérien».
Il a aussi précisé que l'Algérie a lancé des chantiers ambitieux de réformes structurelles, notamment dans les domaines fiscal et budgétaire et dont les premiers résultats sont très encourageants, tout en mettant l'accent sur les efforts du Gouvernement algérien en vue d'une mobilisation plus accrue des ressources nationales, notamment à travers l'inclusion fiscale et financière.
Dans ce cadre, M. Benabderrahmane a invité «la BERD à mettre son expertise au service de l'Algérie, afin de l'accompagner dans la réalisation de l'objectif de diversification de son économie, à travers la promotion du secteur privé algérien, notamment les PME».
De son côté, la Présidente de la BERD a félicité l'Algérie pour son adhésion à cette institution en devenant ainsi le 73ème membre de la Banque. Concernant le partenariat futur avec l'Algérie, Mme Renaud-Basso a affiché «la pleine volonté» de son institution à «appuyer l'Algérie dans ses efforts de développement, notamment, dans les domaines pour lesquels la BERD jouit d'une expérience avérée et d'un avantage comparatif, à l'instar du développement du secteur privé, en particulier les PME, la promotion de la transition verte et des énergies renouvelables ainsi que le développement de l'inclusion financière».

Agence

INFO EXPRESS

Météorologie

Chutes de neige sur l'Ouest, le Centre et l'Est du pays

Des chutes de neige ont affecté, à partir depuis jeudi les reliefs de plusieurs wilayas de l'ouest du pays dépassant les 1.000 mètres d'altitude et ceux du Centre et de l'Est dépassant les 900 mètres d'altitude, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ce phénomène météorologique ont été Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida, Naâma, El-Bayadh, Laghouat, Djelfa, Tiaret et Tissemsilt, précise la même source, notant que l'épaisseur de la neige est estimée entre 5 et 10 cm durant la validité du BMS qui s'est étalé de jeudi à 18h00 à vendredi à 06h00. Ont été également concernées par la neige, les wilayas de Ain Defla, Médéa, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Batna, Khenchela et Tébessa, dont l'épaisseur est estimée entre 10 et 15 cm durant la validité du bulletin qui est allé de jeudi à 21h00 à vendredi à 15h00.

Avec les CoffeZones et Fanzones de Ooredoo...

« Vivez l'ambiance et la ferveur de la Coupe Arabe de la FIFA - Qatar 2021™ »

Fidèle à son engagement dans l'accompagnement des grands évènements sportifs nationaux et internationaux, Ooredoo met un concept innovant unique en son genre permettant aux supporters algériens de suivre en direct les matchs de l'Algérie durant la Coupe Arabe de la FIFA - Qatar 2021™. En effet, Ooredoo assure depuis ce mercredi 1er décembre 2021 la retransmission en direct des matchs de l'Algérie dans le cadre de la Coupe Arabe qui se déroule au Qatar du 30 novembre au 18 décembre 2021. Ainsi, plus d'une centaine de CoffeeZones populaires réparties à travers les régions Est, Ouest et Centre du pays sont sélectionnées et habillées pour accueillir les supporters et suivre les matchs dans une ambiance festive et conviviale. Ooredoo a également aménagé des Fanzones dédiées exclusivement à cette compétition internationale de grande envergure au niveau des centres commerciaux tels que le Garden City à Alger et Essenia à Oran. Il y a lieu de noter que les programmes des CoffeZones et Fanzones ainsi que les détails autour du Quiz YOOZ sont accessibles via un QR code disponible sur les supports de communication mis à disposition des supporters. Cette initiative exceptionnelle de Ooredoo a débuté aujourd'hui, mercredi 1er décembre avec la retransmission du match Algérie vs Soudan, et se poursuivra par les deux autres matchs du 1er tour, respectivement Algérie vs Liban prévu le samedi 4 décembre 2021 à 14h00 et Algérie vs Égypte prévu le mardi 07 décembre 2021 à 20h00.

Enseignement supérieur et Recherche scientifique

Les résultats de la Conférence nationale d'habilitation universitaire annoncés

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé, avant-hier à Alger, les résultats de la Conférence nationale relative à l'habilitation universitaire, à travers laquelle, il a été procédé à la promotion et à l'habilitation de 1.006 enseignants universitaires, en adoptant de nouveaux mécanismes modernes et proactifs dans l'évaluation et la promotion.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué qu'il a étép rocédé à l'organisation de l'opération d'évaluation unifiée des conférences régionales du Centre, de l'Est et de l'Ouest, à travers laquelle, il a été procédé à la promotion de maîtres de conférence de classe «B» aux maîtres de conférence de classe «A», ajoutant qu'aujourd'hui, «nous assistons ensemble à la signature de la décision portant résultats d'obtention de l'habilitation universitaire et sa transmission aux directeurs des établissements universitaires en vue de sa mise en œuvre».

Selon M. Benziane, plus de 1.300 enseignants se sont portés candidats à cette session, dont 1.006 enseignants ont été admis à l'opération de promotion, pour ainsi passer de la classe «B» à enseignant de classe «A», entre spécialités sciences technologiques et sciences sociales et humaines.

Le ministre estime que cette opération se veut «une nouvelle étape en vue de concrétiser la numérisation au niveau de tout le secteur dans le traitement des différents dossiers, d'autant qu'une plateforme propre à l'enseignant a été utilisée, et ce, dans le cadre de la transparence et de la consolidation de la vision prospective de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique».

Insertion sociale

Plan d'action pour l'adhésion des personnes aux besoins spécifiques dans la vie socio-économique

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a fait état jeudi à El-Oued d'un plan national élaboré par les pouvoirs publics visant l'adhésion effective des personnes aux besoins spécifiques dans la vie professionnelle et socioéconomique.

Ce plan d'action, piloté par les services du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, «est susceptible de mettre en place les conditions nécessaires à l'intégration, de manière technique et étudiée, des personnes de cette catégorie sociale dans les domaines économique, professionnel, socioculturel et éducatif», a précisé la ministre à la presse, en marge de sa visite de travail dans la wilaya. Ce plan, entré dans sa phase d'exécution depuis plus d'une année, avec l'implication d'instances administratives et des autorités publiques directement concernées par les exigences et attentes de cette frange de la société, permet aux personnes aux besoins spécifiques «une réelle autonomie dans leurs ressources financières et la prise en charge de leurs attentes aux plans éducatif, pédagogique et culturel», a-t-elle ajouté. Pour Mme Krikou, ce plan d'action est susceptible «d'insuffler une dynamique dans la vie quotidienne des personnes aux besoins spécifiques, en s'appuyant essentiellement sur les capacités créatrices de cette catégorie dans différents domaines éducatifs et professionnels».

Accidents de la route

9 morts et 286 blessés en zones urbaines en une semaine

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 286 autres ont été blessées dans 253 accidents corporels enregistrés au niveau des zones urbaines durant la période allant du 23 au 29 novembre dernier, selon un bilan rendu public, jeudi passé, par les services de la Sûreté nationale.

Par rapport aux statistiques de la semaine passée, le bilan des accidents de la circulation fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-62), des blessés (-82) et du nombre de décès (-02), a précisé la même source. Les mêmes données indiquent que le facteur humain était la principale cause dans plus de 93% de ces accidents induits notamment, par le non-respect du Code de la route, le non-respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue, le manque de vigilance au volant et d'autres facteurs à l'état du véhicule, souligne la même source. La DGSN a réitéré son appel aux usagers de la route au respect du Code de la route et à la vigilance et la prudence lors de la conduite. Elle rappelle également ses numéros vert 15-48 et de secours (17) mis à la disposition des citoyens 24h/24, a conclu la même source.

INFO EXPRESS

Coupe Arabe de la FIFA - Qatar 2021

Mobilis encourage l'Équipe nationale

Mobilis encourage l'Équipe nationale de Football, à la veille de leurs matchs, comptant pour le 1er tour de la 10e édition de la Coupe Arabe de la FIFA - Qatar 2021, qui aura lieu du 30 novembre au 18 décembre 2021 à Doha (Qatar). Versée dans le groupe « D », l'équipe nationale, entamera cette compétition le mercredi 1er décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha à 11h00 (heure algérienne) avant d'enchaîner contre le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub à 14h00, pour enfin, boucler le premier tour en affrontant l'Égypte, le mardi 7 décembre, au stade Al-Janoub à 20h00.

Cette première édition de la Coupe arabe – Qatar 2021 sous l'égide de la FIFA, regroupera 16 nations, réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

Ce rendez-vous, sera une répétition pour les organisateurs qataris avant le coup d'envoi du mondial 2022.

Mobilis, accompagne et encourage l'Equipe nationale, durant ce tournoi, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement.

Bon courage et bonne chance aux Verts !

«Dzayer Bladna wel Khedra ! »

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Un nouveau Pegasus

Le Maroc espionne les musulmans de France

Le Maroc, accusé dans l'affaire Pegasus, ne se repent pas. Dans sa logique de défi à la communauté internationale, il espionne cette fois les musulmans de France.

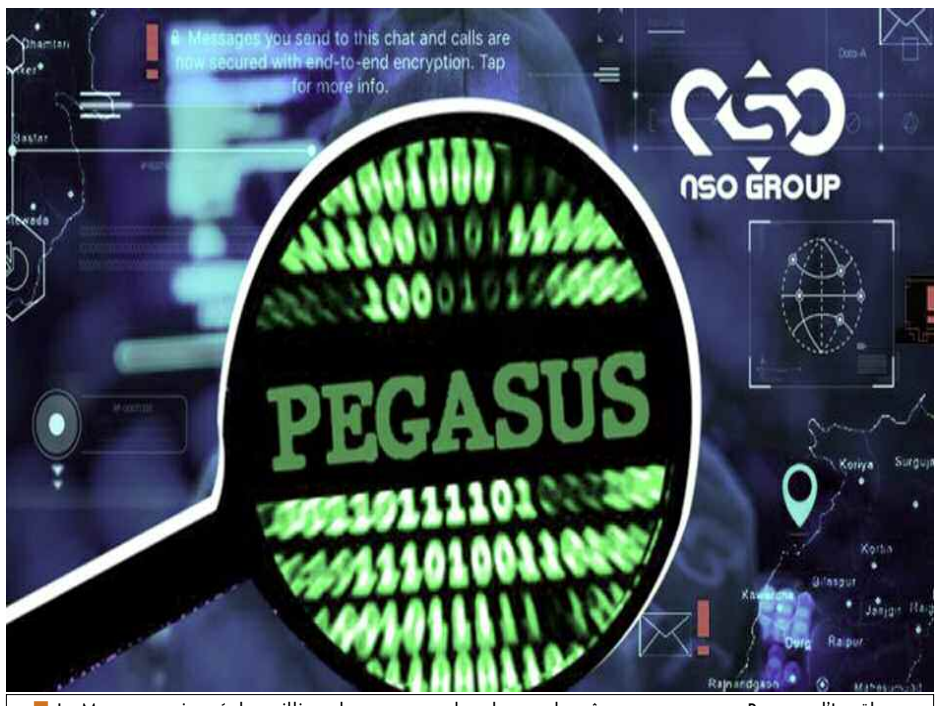

Le Maroc a espionné des milliers de personnes dans le monde grâce au programme Pegasus d'Israël. (Photo › D.R.)

Le Maroc qui a espionné des milliers de personnes dans le monde, avec le programme Pegasus d'Israël, espionne les musulmans de France. Le Conseil français du culte musulman, (CFCM), dirigé par Mohammed Moussaoui, serait espionné par les services de renseignement du Makhzen, a révélé mercredi le média français Le Point, un nouveau scandale d'espionnage pour le Maroc après l'affaire Pegasus. L'espion qui est un agent secret marocain du Makhzen, serait soupçonné d'avoir tenté d'influencer la pratique de l'islam en France à travers son rôle présumé d'agent traitant du président du CFCM. Selon le média, il s'agit de Mohamed B, résidant en France depuis 2010, et qui fait objet d'un mandat d'arrêt depuis mars 2018 pour «corruption d'agents publics en France». Il est soupçonné d'avoir tenté d'espionner plusieurs organisations islamiques françaises pour le compte des services de renseignement marocains. Dans le même cadre, les enquêteurs sont persuadés que Mohamed B. est un agent de la Direction générale des études et de la documentation (DGED). Sa mission consistait à renforcer le contrôle du Makhzen sur la pratique de l'islam en Europe. Plus qu'un simple agent, l'homme est en réalité un rouage essentiel de la Direction générale des études et de la documentation (DGED), écrit le magazine. D'après Le Point, l'espion fait partie du réseau marocain pour l'influence du Maroc sur de nombreuses mosquées françaises, à l'instar de ce qu'a été révélé il y a quelques semaines par les médias néerlandais sur le même subterfuge mis en place par le Makhzen, pour espionner les fidèles des mosquées en terre néerlandaise, dont des ressortissants marocains. Dans le cadre de cette enquête, Le Point souligne que les quittances de loyer de l'appartement parisien occupé par Mohammed Moussaoui seraient directement adressées à un attaché à l'ambassade du Maroc en France, mais qui en réalité serait le numéro 3 de la DGED à Paris. Comme le relève Le Point, ces relations et cette tentative d'ingérence du Maroc sont susceptibles d'inquiéter fortement au sommet de l'Etat, alors que le ministre de l'Intérieur français Gérald Darmanin ambitionne de réformer la gouvernance du culte musulman en France. En juillet dernier, une opération d'espionnage à grande échelle via le logiciel Pegasus, menée par les services marocains à l'encontre de milliers de chefs d'Etat, responsables, journalistes et militants de nombreux pays, a été révélée par plusieurs médias. Une plainte a déposée en France contre le Maroc.

T.E.

Libye

Un tribunal rétablit la candidature du fils Kadhafi à la présidentielle

La cour d'appel de Sebha, dans le sud de la Libye, a ordonné jeudi le rétablissement de Seif al-Islam Kadhafi, fils de l'ex-dictateur libyen, comme candidat à l'élection présidentielle du 24 décembre, ont indiqué des médias locaux. Le fils de Mouammar Kadhafi avait fait appel plus tôt dans la journée devant cette cour contre la décision de l'Autorité électorale de rejeter sa candidature pour non-conformité avec les dispositions de la loi. La décision de justice a donné lieu à des scènes de liesse devant le tribunal à Sebha, ville semi-désertique située à quelque 650 kilomètres au sud de Tripoli, où des dizaines de partisans du candidat étaient réunies, selon des images diffusées par les médias.
Elle intervient après une série d'incidents qui avaient empêché plusieurs jours durant le fils Kadhafi de faire appel du rejet de sa candidature, annoncé le 24 novembre. Des partisans de l'homme fort de l'Est, Khalifa Haftar, lui-même candidat à la présidentielle, ont bloqué depuis une semaine l'accès au tribunal, suscitant «une grande inquiétude» chez le gouvernement intérimaire. Ces hommes armés se sont finalement retirés jeudi du périmètre du tribunal, permettant aux trois magistrats et à l'avocat de Seif al-Islam d'entrer dans le bâtiment. Mardi, la commission judiciaire chargée d'examiner son recours avait annoncé le report sine die de ses conclusions, en raison de ces incidents. La veille, plusieurs dizaines de personnes avaient manifesté à Sebha dans un climat de tensions pour dénoncer cette «atteinte au travail de la justice». La Mission d'appui des Nations unies en Libye avait pour sa part déclaré «suivre avec une grande inquiétude la fermeture continue de la cour d'appel de Sebha», où des juges ont été «empêchés physiquement d'exercer leurs fonctions, entravant directement le processus électoral». Seif al-Islam Kadhafi, 49 ans, a été condamné à mort en 2015 à l'issue d'un procès expéditif, avant de bénéficier d'une amnistie. Disparu de la vie publique, il avait déposé sa candidature mi-novembre, misant sur le soutien des nostalgiques de l'ancien régime déçus par une interminable transition politique sur fond de chaos. Aboutissement d'un processus laborieux parrainé par l'ONU, la présidentielle du 24 décembre et le scrutin législatif prévu un mois plus tard sont censés tourner la page d'une décennie de conflit depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi.

Agence

Protestations contre la normalisation : Une sauvage répression au Maroc contre les manifestants

Le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation des relations entre le Maroc et l'Entité sioniste, a souligné jeudi que le Makhzen a mobilisé toutes les forces de sécurité pour réprimer les manifestations organisées contre la normalisation et la visite à Rabat du ministre sioniste de la Défense, Benny Gantz, afin de «dissimuler l'illégitimité» du régime en place. Le Front anti-normalisation a rendu public un communiqué au terme d'une conférence de presse organisée à l'issue de son troisième jour de manifestations sous le thème: «le combat contre la normalisation et pour le soutien du peuple palestinien se poursuit», et ce à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Le Front a aussi évoqué toutes les formes de répression menées par les forces de sécurité marocaines lors des manifestations et a présenté son plan visant à faire avorter la normalisation. Dans son communiqué, le Front marocain a précisé que les forces de sécurité marocaines ont bouclé le 24 novembre dernier toutes les rues et ont mis en place un dispositif sécuritaire impressionnant, le 28 du même mois, pour empêcher la tenue de manifestations anti-normalisation. Dans le même contexte, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a souligné que les manifestations organisées dans 37 villes marocaines à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, ont été violemment réprimées par les forces de sécurité marocains qui ont arrêté de nombreux manifestants dont certains ont été tabassés dans les postes de police notamment à Rabat, Agadir et à Tanger. Le Front a saisi l'occasion pour réaffirmer son rejet absolu de voir le Maroc servir de tremplin pour que l'Entité sioniste réalise ses projets expansionnistes au détriment des droits des Palestiniens. Il a réitéré, dans ce contexte, son soutien indéfectible au peuple palestinien jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods Al-Charif comme capitale. Par ailleurs, le Front anti-normalisation a condamné les crimes sionistes et les pratiques racistes menés par l'occupant israélien contre le peuple palestinien appelant la communauté internationale à «assumer sa responsabilité face aux violations israéliennes des droits des Palestiniens». Evoquant son programme de lutte contre la normalisation, le front a annoncé qu'une quatrième journée de protestation contre la normalisation est prévue le 22 décembre courant à l'occasion de la «journée nationale contre la normalisation» qui coïncide avec la signature par le régime marocain de l'«Accord de la honte» avec l'Entité sioniste.

Le rôle de l'Algérie est important au sein de l'Union africaine

La vice-ministre des Affaires étrangères d'Egypte chargée des organisations africaines Mme Souha El Djoundi a affirmé, jeudi à Oran, que le rôle de l'Algérie au sein de l'Union africaine (UA) est important, fondé sur une vision claire et nette. En marge du 8e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, ouvert jeudi, Mme El Djoundi a déclaré, à la presse, que le rôle de l'Algérie, qui est respectée et sa voix entendue au sein de l'UA, est très important, fondé sur une vision claire et nette. A une question sur la médiation algérienne menée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, entre l'Egypte et le Soudan d'une part, et l'Ethiopie d'autre part, au sujet du barrage Ennahda, la diplomate égyptienne a indiqué que la coordination entre l'Egypte et l'Algérie est «permanente et importante» partant de la fraternité et du combat commun qui lient les deux pays. « Il n'est pas étonnant que le ministre Lamamra tente de rapprocher les points de vue. Ceci aura son poids pour nous les Egyptiens », a-t-elle déclaré dans ce sens. La vice-ministre égyptienne a également souligné nous comptons vivement sur l'Union africaine. Quand l'UA veut jouer un rôle dans la résolution d'une crise, elle a la priorité et nous sommes heureux de tout rôle joué dans ce problème.

Agence

Évolution du maraîchage

Le secteur de l'agriculture sur de mauvaises rails

Les ingénieurs en agronomie sont malheureusement de plus en plus rares dans de nombreuses zones d'agricultures du pays. Les agriculteurs pendant au moins cinq années ont cultivé de moins en moins de pomme de terre en raison du coût élevé de son exploitation. Ils se sont trop penchés sur les céréales, les légumes secs et la tomate industrielle.

Cette culture était de 95 hectares en 2017 pour évoluer à 229 hectares, durant la campagne 2020/2021, de 286 hectares en 2017/18 et 395 hectares en 2018/19 avec un rendement moyen de 406 qx/ha. Pendant la campagne 2020/2021, la pomme de terre a été cultivée sur 229 hectares avec une production de 92 974 qx. Le coût élevé de la pomme de terre a laissé le citoyen dans le besoin, la tourmente et l'incapacité de s'approvisionner. La superficie plantée était d'une moyenne de 191 hectares pour une production moyenne de 90 777 quintaux et un rendement de 475 qx/ha. A ce sujet, il faut savoir que la wilaya de Annaba possède une superficie totale de 141 198 hectares, dont 57 820 relevant du domaine agricole, sont exploités par 16 502 fellahs. Cette superficie inclut 47 449 hectares (SAU) superficie agricole utile et 7432 hectares irrigués. Lors de sa descente à Annaba, le secrétaire général de l'Union nationale des agriculteurs algériens M. Alloui n'a pas hésité à dénoncer les barrons de l'agriculture qui avaient bénéficié de la faramineuse aide financière de l'État sans fournir une contre partie positive pour le secteur en question mais faisant subir des pertes abyssales au pays évaluées à des centaines de milliards, révèle-t-il. Or, la superficie de l'Algérie qui est de l'ordre de 238 millions d'hectares dont, souligne-t-on, les terres improductives non affectées à l'agriculture notamment des terres incultes sont de 190 millions d'hectares, soit un taux de 80% de la superficie totale de l'Algérie. Alors que les terres qui sont consacrées à l'agriculture représentent les 40 millions hectares, soit 17% de la superficie nationale. Concernant les terres des exploitations forestières et alfatières, celles-ci se composent de 3,9 millions ha soit 1,6%. Le secteur démontre que près de 1 million ha est consacré comme improductif, soit 31 millions d'hectares sont d'ores et déjà utilisés comme pacages et parcours et le reste qui est estimé à 8,5 millions ha constitue ainsi la surface agricole utile SAU, indique-t-on. Or, le pays n'est pas auto suffisant en matière agricole et accuse chaque année un déficit important avec une surface agricole utile de l'ordre de 3% seulement du territoire, 64% des exploitations possèdent une surface inférieure à 5 hectares pour une population rurale estimée à 41% de la population totale, 23% représentent la catégorie de la population qui travaillent dans ce secteur soit, souligne-t-on, 7 375 000 personnes et autres de 24 424 000 personnes non agricole. Les produits qui sont majoritairement utilisés sur le sol sont : le blé, la pomme de terre, l'orange, la tomate et le pastèque.

Dans ce contexte, il faut souligner que notre pays importe près de 75% de ses besoins et pour changer cette situation, l'État avait fait de l'agriculture une de ses priorités en mettant en œuvre le PNDA, le plan national de développement de l'agriculture qui notamment souffre du manque d'irrigation pour une productivité faible en raison de semences de mauvaises qualité. Les problèmes sont importants dans la production de pommes de terre et dans le secteur des produits laitiers, révèle-t-on. Le pays exporte des produits agricoles frais pour une valeur de 30 millions de dollars à peine par an dont, note-on, 20 millions de dollars pour les seules dattes sur 700 millions de dollars d'exportations de marchandises hors hydrocarbures, indique-t-on.

En effet, il a été enregistré donc des résultats dérisoires par rapport aux potentialités nationales. Les principales exportations tournent autour des produits agricoles comme les dattes, l'huile de mais, beurre graisse de cacao, le vin, la peau salée de bovins, peaux de bovins NRA et autres produits. Les produits importés sont le blé, lait de vache sec, entier ; le mais, le sucre raffiné, le sucre centrifugé, brut, la viande de beauf désossée et le café vert.

L'Algérie importe enfin beaucoup de blé et de produits laitiers. Selon toute vraisemblance, les dernières 15 années, la politique agricole s'était basée sur des points d'encouragements visant les agriculteurs à participer activement à la mise en œuvre des actions de développement du secteur en question à savoir le lancement des programmes relatifs à l'élevage bovin laitier dans la plaine de la Mitidja. Or, la gestion de l'eau dans l'agriculture pluviale comme dans l'agriculture irriguée fut déterminante pour obtenir des résultats favorables dans l'augmentation de la productivité. Les effets positifs de l'irrigation sur l'environnement sont notamment la création de systèmes de zones humides artificielles, de microclimats et la biodiversité qui y est associée, cette gestion des terres pour l'agriculture non irriguée aide à combattre contre l'érosion des sols et protège les zones en aval contre les inondations.

La culture de l'olivier en Algérie qui occupe une surface cultivée de 178 000 ha pour un rendement de 16 qx/ha et une production de 300 000 tonnes par an place l'Algérie à la 9e place mondiale. Cette culture de l'olivier et la cueillette des olives représentent une importante source d'emploi en Algérie comme dans le monde si on prend l'exemple de l'Espagne qui est le premier producteur mondial d'huile d'olive avec une estimation de 22 850 000 journée/homme.

L'Algérie est un grand producteur d'olives et d'huile d'olive à l'instar de nombreux autres pays méditerranéens alors que ses exportations de ce produit demeurent encore faible, estiment certains observateurs.

A ce sujet, il faut citer que le SG de l'Union des agriculteurs affirme que la politique défaillante qu'avait exécuté le ministère de l'Agriculture ces deux dernières années avait provoqué des retombées graves sur l'avenir des usines de transformation et des terres agricoles réservées à la culture de la tomate particulièrement dans la région est du pays. Soit 17 unités de transformation de tomate ont baissé le rideau par mauvaise gestion et manque de suivi. Sur le plan de l'emploi, environ 100 000 emplois ont été perdus à cause de cette critique situation qui avait frappé de plein fouet ce secteur pourtant promoteur.

Oki Faouzi

INFO EXPRESS

Relizane

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol neutralisée

Selon un communiqué rendu public par le chargé de la cellule de communication près de la Sûreté de wilaya de Relizane, une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol des câbles téléphoniques et internet a été arrêtée au niveau du quartier « Dallas », suite à une plainte déposée par des habitants pour vol de câbles. Une enquête a été ouverte par les éléments de la Sûreté urbaine qui a abouti à l'arrestation de deux membres en flagrant délit de vol de cuivre. Les éléments de la brigade d'intervention et de recherche ont ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation de deux individus en flagrant délit de vol. Après leur interrogatoire et la fouille d'un garage qu'utilisaient ces derniers pour la collecte du cuivre volé. Les enquêteurs ont découvert une quantité équivalente à 35 quintaux et 80 kg de cuivre ainsi que des équipements utilisés pour le vol des câbles de cuivre et une balance électrique. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre de ces membres du réseau en attendant d'être présentés devant la justice pour répondre aux griefs reprochés à l'encontre de ces derniers de «création d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de cuivre», ajoute ledit communiqué.

N.Malik

Travaux publics

Bejaïa a bénéficié de 12,5 milliards DA

La wilaya de Bejaïa a bénéficié de 10 projets d'une enveloppe de plus de 12,5 milliards DA en 2020 et 2021, a indiqué le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri. Répondant aux questions des députés lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Nasri a précisé que ce montant était affecté à plusieurs programmes, dont la réhabilitation du tunnel de Kherrata, la reconstruction et la restauration des trottoirs de La Casbah, la construction de ponts, en plus de la réalisation de routes nationales et communales.

Dans le cadre du programme sectoriel, plus de 465 millions DA ont été alloués à la wilaya, a-t-il expliqué, considérant que cette enveloppe permettra de rattraper le retard accusé par la wilaya en matière de projets de développement. Interrogé sur les délais d'achèvement du tronçon restant du projet routier reliant la wilaya de Bejaïa à l'autoroute Est-Ouest, M. Nasri a indiqué que le taux d'avancement des travaux de ce projet avaient atteint 73%, faisant état de tronçons déjà délivrés de cet important projet, pour ne citer que le tronçon reliant l'échangeur de Ahnif à l'est de Bouira et Akbo. Concernant les tronçons restants de cette autoroute, le ministre a évoqué la double voie reliant le port de Béjaïa et Bouira, laquelle a connu un avancement des travaux malgré les reliefs de la zone requérant des constructions sûres. Quant à la revendication d'un député portant accélération de la réalisation de doubles voies à Mila pour la relier à l'autoroute Est-Ouest, le ministre a indiqué que la réalisation des routes dans cette wilaya figurait parmi les tâches des services de son département, faisant part de nombre de projets de doubles voies proposés permettant de lier la wilaya au réseau national. De surcroît, le ministère a parachevé l'ensemble des études liées au dédoublement des routes nationales revêtant une importance économique et sociale majeure, et a enregistré trois projets pour la restructuration du programme du secteur afin de parvenir à une utilisation efficace des fonds publics et à la réhabilitation de certains projets phares.

Mostaganem

Un ouvrier retrouvé mort

Il n'y a pas eu de miracle. Le corps sans vie de l'ouvrier tombé dans le nouveau bassin du port de Mostaganem a été retrouvé ce jeudi après trois jours de sa disparition, selon un communiqué rendu public par l'officier, Mohammedi Mansour, chargé de la cellule de communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem. Lundi, un ouvrier présent sur le chantier du nouveau bassin, était tombé à l'eau. Il a été emporté par le courant suite à une mer agitée. Les recherches afin de retrouver le corps ont été menées avec le déploiement d'une équipe des hommes-grenouilles de la navigation ainsi que deux équipes de plongeurs de la Protection civile de Relizane et Mascara. Le corps du sexagénaire a donc été découvert ce jeudi et repêché par les pompiers. La dépouille mortelle a été déposée au niveau du service de la médecine légale de l'hôpital d'Ernesto Che Guevara de Mostaganem. Une enquête d'usage a été ouverte par les services de sécurité pour lever le voile sur ce drame.

N.Malik

Bordj Bou-Arréridj

L'allocation chômage, un pas important à encourager

L'allocation chômage instituée par les autorités du pays constitue «un pas important à encourager et valoriser», a indiqué mercredi dans un communiqué le président du parti Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté, (FJDC) Ahmed Gouraya, estimant que cette aide «contribuera à la préservation de la cohésion sociale». Au cours d'une rencontre régionale tenue à huis clos avec les cadres de sa formation politique au siège du parti à Bordj Bou Arreridj, Ahmed Gouraya a indiqué que cette allocation «vise à prendre en charge les chômeurs jusqu'à leur intégration dans la vie active et à contribuer à la préservation de la cohésion sociale, en plus d'investir dans la jeunesse qui constitue une grande ressource dans l'édification du pays». «L'allocation chômage permet aux jeunes sans emploi de se protéger contre les fléaux sociaux», a ajouté le président de cette formation politique dans son communiqué, relevant que le FJDC œuvre à présenter d'importantes propositions aux autorités du pays pour prendre en charge les préoccupations des jeunes sur les plans social et culturel. Evoquant la visite du ministre de la Défense de l'entité sioniste au Maroc, Ahmed Gouraya l'a qualifiée de «honte ineffaçable et de traîtrise sans précédent dans le monde arabe». Et d'ajouter à ce propos: «lorsqu'une synagogue au Maroc abrite une prière en faveur de l'armée de l'entité sioniste, cela prouve que ce pays voisin est occupé et s'est transformé en tribune pour une extension sioniste vers les pays de l'Afrique du Nord». Le président du FJDC a salué, dans son communiqué, «les efforts déployés par l'Armée nationale populaire pour faire échec aux complots et aux machinations visant la sécurité et la stabilité de l'Algérie». Aussi, le FJDC a réitéré sa «solidarité absolue avec le peuple sahraoui qui souffre de l'occupation marocaine qui continue de persécuter les activistes sahraouis en les emprisonnant, bafouant ainsi les lois internationales et les droits de l'Homme».

Alger, Khenchela, Tissemsilt, Tebessa

Des incendies et cas d'asphyxies signalés

Deux personnes, âgées de 29 ans et 25 ans de sexe masculin, sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone (Co2) émanant d'une tabouna à la cité 400 logements, commune de Souk Ahras, a indiqué la Protection civile de wilaya de Djelfa. Deux (2) personnes âgées de 25 ans et 24 ans de sexe masculin sont décédées asphyxiées par les gaz combustibles du pot d'échappement d'un véhicule stationné dans un garage à la cité Boutrifis, commune Djelfa. Dans la wilaya de Batna, une personne de sexe masculin est décédée asphyxiée par le monoxyde de carbone (Co2) au village Oughnim commune Tigharghar, la victime a été évacuée. Par ailleurs, les pompiers ont éteint des incendies urbains et industriels divers à travers les wilayas d'Alger, khenchela, Mila, Tébessa et Tissemsilt ayant causé à une personne des brûlures légères. Dans la wilaya de Mila, deux personnes ont été brulées au 1er degré, dans la wilaya de Tissemsilt, les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées, l'intervention rapide, grâce à l'intervention des secour, notent les pompiers, qui à permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leurs propagation vers d'autres lieux mitoyens, daprès le communiqué des pompiers.

17 octobre 1961

Nuit sanglante à Paris

Avant la nuit du 17 octobre 1961, la Guerre d'Algérie avait déjà touché la France. La tension entre les membres du FLN et la police fut de plus en plus importante. Au sein des «forces de l'ordre colonial», des groupes de policiers se formèrent qui, sur leur temps libre, «ratonnaient», tabassaient et exécutaient des Maghrébins.

Selon Omar Boudaoud, « la manifestation du 17 octobre 1961 agit comme un révélateur de l'action des pouvoirs de police française à l'égard des Algériens. La répression était permanente depuis novembre 1954. Cependant, les évènements du 17 octobre 1961 ont marqué un tournant dans son histoire et, par là même, dans l'histoire de la guerre de libération ».

Dans les jours précédents le 17 octobre, du 1er au 16 octobre 1961, l'Institut médico-légal de Paris recensa 54 cadavres de Maghrébins. Des bruits faisaient état de cadavres de Maghrébins retrouvés dans la Seine. A la répression policière, les militants FLN répondaient par les armes. Au total, 22 policiers trouvèrent la mort dans les attaques du FLN de janvier à octobre 1961. La lutte pour l'indépendance de l'Algérie se jouait aussi sur les bords de la Seine.

Le Général De Gaulle, qui considérait que les assassinats de policiers étaient un moyen pour le FLN de faire pression sur la France, ordonna à Maurice Papon, alors préfet de police de Paris, d'empêcher, par tous les moyens, les nationalistes Algériens d'agir. De plus, alors que des négociations allaient commencer entre les autorités françaises et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), les responsables français considéraient qu'après avoir vaincu le FLN militairement en Algérie, il fallait l'écraser en France afin d'être en position de force lors des négociations.

Dans ce cadre, Omar Boudaoud, dirigeant de la fédération de France du FLN, fut contacté avant le début des négociations officielles. Les responsables français souhaitaient que la fédération de France du FLN fasse une déclaration publique décrétant l'arrêt de toutes actions armées en France. Omar Boudaoud répondit catégoriquement « Non » à cette demande, car il n'avait pas le pouvoir de le décider. L'ancien cadre de la fédération de France du FLN expliquait : « ce refus fut une des raisons pour lesquelles Michel Debré, chef du gouvernement, son homme de main, le préfet de Paris, Maurice Papon, et leur courant politique choisirent ce moment précis pour tenter de détruire l'organisation du FLN en France ».

Ainsi, le préfet lança une série de mesures, de contrôles divers et variés sur la population maghrébine qui fut de plus en plus harcelée et humiliée par la police. La répression contre le FLN s'intensifiait et l'ensemble des immigrés en subissaient les conséquences, selon la logique coloniale de la répression collective. Le 2 octobre, au cours de l'enterrement d'un policier tué dans une attaque du FLN, Maurice Papon affirma : « Pour un coup reçu, nous en porterons dix ».

Des policiers, qui s'étaient indignés des massacres commis lors de la nuit du 17 octobre, témoignaient de cette politique de Maurice Papon visant à exacerber la haine des policiers envers l'ensemble des Algériens : « au cours de plusieurs visites dans les commissariats de Paris et de la banlieue, effectuées de puis le début de ce mois, M. Papon à déclaré : « Réglez vos affaires avec les Algériens vous-mêmes. Quoi qu'il arrive vous êtes couverts ». Dernièrement, il a manifesté sa satisfaction de l'activité très particulière des Brigades spéciales de districts et s'est proposé de doubler leurs effectifs. Quant à M. Soreau, il a déclaré, de son côté, pour vaincre les scrupules de certains policiers : « Vous n'avez pas besoin de compliquer les choses. Sachez que même s'ils (les Algériens) n'en portent pas sur eux, vous devez penser qu'ils ont toujours des armes ».

Les policiers ajoutaient : « le climat ainsi créé porte ses fruits. La haine appelle la haine. Cet enchaînement monstrueux ne peut qu'accumuler les massacres et entretenir une situation de pogrom permanent ». Dans ce climat de tension extrême, le 5 octobre, Maurice Papon promulgua, avec l'appui du ministre de l'Intérieur, Roger Frey, un couvre-feu, fixé de 20h30 à 5h30, pour tous les « Français musulmans d'Algérie » de la région parisienne. Ce couvre-feu raciste criminalisait l'ensemble des Algériens et, par association, l'ensemble des populations arabes vivant dans la région.

Le couvre-feu touchait particulièrement les militants nationalistes Algériens car, selon Omar Boudaoud, « le travail du FLN s'effectuait généralement le soir : les réunions de militants se tenaient dans les cafés ou dans d'autres endroits, la collecte des cotisations s'effectuaient après la sortie du travail et le repas du soir, de même que la diffusion de la « littérature » FLN ». Devant les difficultés que le couvre-feu entraînerait pour l'organisation nationaliste, le Comité fédéral expliquait que « l'application de ce couvre-feu deviendra un handicap insurmontable et paralysera toute activité. Essayez donc d'organiser quelque chose pour riposter ».

Voulant manifester contre cette mesure discriminatoire et potentiellement dangereuse pour leurs activités politiques, les dirigeants du FLN décidèrent d'organiser une mobilisation sur trois jours. Le premier jour, les hommes, les femmes et les enfants devaient défiler dans les rues de Paris ; le deuxième jour, les femmes devaient manifester pour réclamer la libération de leur mari ou de leurs enfants, dont l'incarcération la veille était prévisible ; le troisième jour, les ouvriers et les commerçants Algériens devaient observer une grève générale de solidarité avec les manifestants et leurs familles éprouvés.

Le 17 octobre à 20h30, heure à laquelle débutait le couvre-feu, la première étape de la mobilisation fut mise en œuvre : une grande manifestation non-violente fut organisée à Paris. Malgré l'interdiction de la manifestation par le gouvernement, le FLN appela tous les Algériens de la région parisienne à venir manifester pacifiquement contre cette mesure. Des travailleurs affluèrent de toute la région parisienne pour apporter leur soutien à l'organisation nationaliste. Le service d'ordre du FLN procéda à des fouilles pour vérifier qu'aucune arme ne soit pas infiltrée dans la manifestation.

En face, 7.000 policiers en uniforme prirent position. Maurice Papon donna l'ordre d'intercepter tous les Algériens et de les empêcher par tous les moyens de participer à la manifestation. Des contrôles furent effectués dans tous les grands points de passage de la capitale. De nombreux Maghrébins furent frappés et emmenés dans des centres de détention. Les forces de l'ordre annoncèrent 11.730 arrestations ; chiffre probablement inférieur à la réalité. Les manifestants arrêtés par la police furent internés dans des lieux réquisitionnés comme le Palais des Sports, le Stade de Coubertin, ou le Centre d'identification de Vincennes. Ces détentions se prolongèrent durant plusieurs jours, sans la présence de médecins, alors que beaucoup avaient été molestés par la police. Les témoignages de rescapés et d'appelés firent état de passages à tabac et de décès dans ces «centres», par défaut de soins.

> La manifestation devait être pacifique et les militants du FLN ne voulaient pas donner de prétexte permettant à la police de justifier une répression. Dirigeant de la fédération de France, Omar Boudaoud expliquait : «Nous rappelâmes le caractère impératif de la directive : toute riposte était interdite. Pas question d'avoir le moindre canif» . De même, un groupe de policiers révolté par la répression témoignait du caractère pacifique de cette manifestation, en affirmant qu'aucune arme n'avait été trouvée sur les manifestants. Les manifestants étaient environ 30.000.

Par Youssef Girard

A suivre ...

Programme

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
21.05 Star Academy
22.00 Star Academy : on s'était dit rendez-vous dans 20 ans
23.20 Esprits criminels

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

France 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.45 France / Argentine
23.05 On est en direct
23.25 On est en direct

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux

France 4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

M6

10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Capital
21.05 NCIS : Los Angeles
21.55 NCIS : Los Angeles
22.50 NCIS : Los Angeles
23.45 NCIS : Los Angeles

Canal+

16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story

Ciné Cinéma Frisson

18.31 La cité des enfants perdus
20.06 Martien
20.50 **Le parrain**
22.53 **Tueurs nés**

France 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
20.45 Cuisine ouverte
21.05 Meurtres à Marie-Galante
22.40 Meurtres à Marie-Galante
22.45 Meurtres à l'île de Ré
23.30 Meurtres à Strasbourg

Ciné Cinéma Premier

18.54 Pension complète
20.35 Hollywood Live
20.50 **Antigang**
22.20 Möbius

France 5

13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

Arte

19.45 Arte Journal
20.49 A Musée Vous, A Musée Moi
20.51 Tu mourras moins bête
20.55 Un flic
22.30 Le gardien invisible

TMC

18.25 L'avant quotidien
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 Le journal de l'Euro
21.15 Dirty Dancing
23.05 Hunger Games : la révolte, partie

Eurosport

16.30 Chalet club
20.00 Coupe du monde
19.45 Les rois de la pédale
20.00 Cyclisme sur piste : Ligue des champions
23.00 Les rois de la pédale
23.15 Eurosport News
23.30 Coupe du monde

Sélection

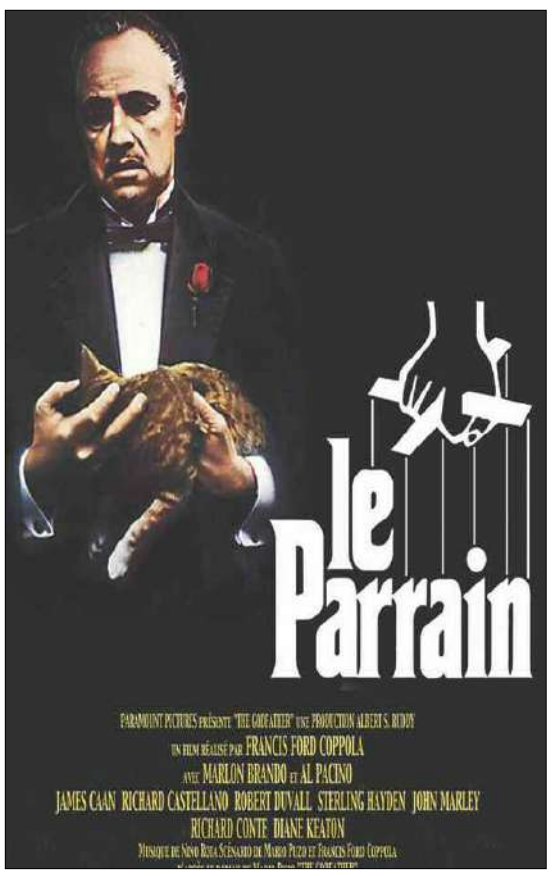

Ciné Frisson – 20.50

Le parrain

Thriller de Francis Ford Coppola

➔Aux États-Unis, le portrait d'un parrain, chef respecté d'une famille de la mafia, qui entend rester fidèle à la tradition.

Ciné Frisson – 18.31

La cité des enfants perdus

Film de science-fiction de Jean-Pierre Jeunet

➔Dans une étrange contrée, un hercule de foire, ancien harponneur de baleine, entreprend d'arracher son petit frère des griffes d'un savant fou. Une fillette orpheline et un dresseur de puces vont l'assister dans cette périlleuse odyssée.

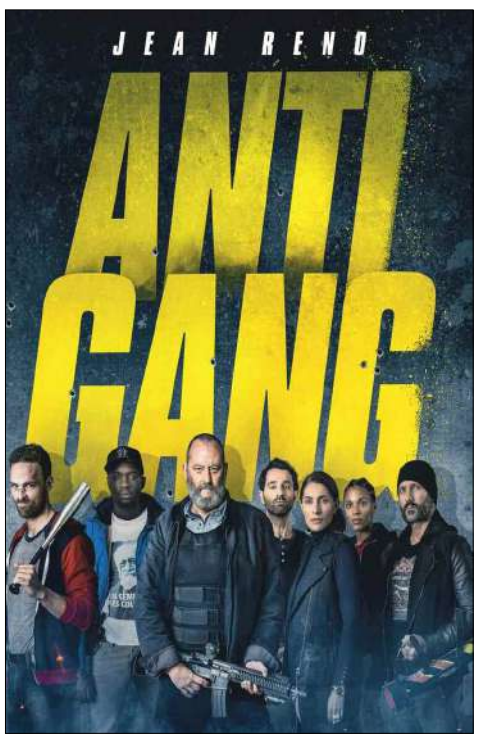

Ciné Premier – 20.50

Antigang

Film policier de Benjamin Rocher

➔Entouré d'une équipe aux méthodes expéditives, un flic de légende, qui n'aime guère le règlement, se lance à la poursuite d'ingénieux braqueurs.

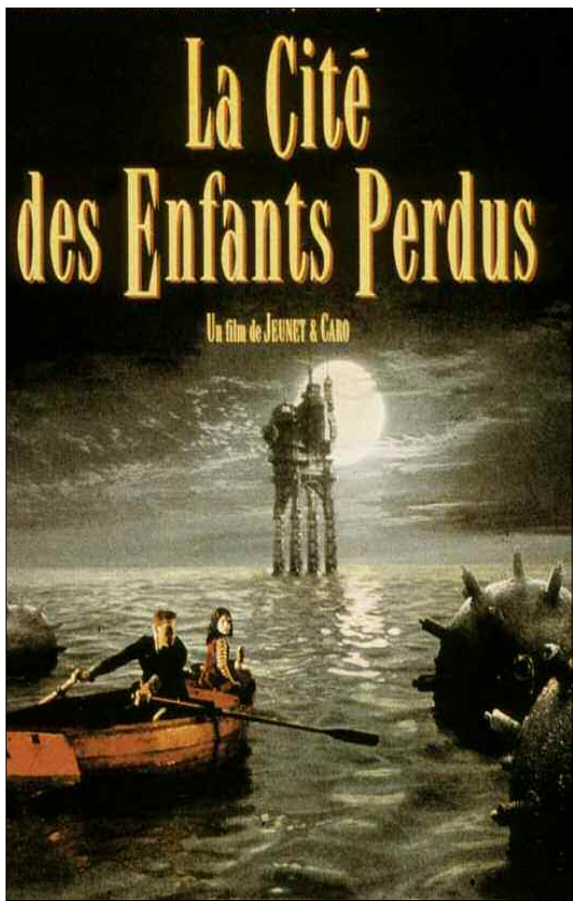

FESTIVAL «FI SAHARA» À MADRID

EDITION HONORIFIQUE EN HOMMAGE À PILAR BARDEM

Le Festival international du cinéma du Sahara Occidental, «Fi Sahara», prévoit d'organiser une édition honorifique dans la capitale espagnole, Madrid, du 15 au 17 décembre afin de rendre hommage à l'actrice et militante espagnole pour la cause sahraouie, Pilar Bardem, a annoncé à l'APS le ministre sahraoui de la Culture El Ghouth Mamouni.
Cette édition honorifique sera rehaussée par la présence du fils de Pilar Bardem, la star du cinéma Javier Bardem, également connu pour ses positions contre la colonisation marocaine du Sahara Occidental et son soutien inconditionnel au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.
Disparue en juillet dernier, Pilar Bardem est connue pour avoir embrassé la cause sahraouie et pour son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la libération de la colonisation marocaine.
Accompagné de son fil, Javier Bardem, star mondial du cinéma, elle s'est souvent rendue dans les camps de réfugiés où elle avait rencontré l'ancien Président sahraoui Mohamed Abdelaziz, et où elle a souvent participé au festival «Fi Sahara», une manifestation créée en 2003 pour projeter des films sur le combat des peuples, particulièrement le peuple sahraoui, pour l'indépendance.
Pilar Bardem, qui avait accueilli la militante sahraouie Aminatou Haidar, a également participé à de nombreuses campagnes de soutien au peuple sahraoui et de collectes d'aides, une voie également empruntée par ses enfants et particulièrement Javier Bardem qui a produit en 2012 le documentaire «Les fils des nuages, la dernière colonie».
Ce film qui a reçu le Prix Goya du meilleur documentaire en 2013, considéré comme la plus haute distinction du cinéma espagnol, dénonce la complicité de certains pays européens avec l'occupant marocain dans la spoliation des ressources du Sahara Occidental occupé.
Javier Bardem qui a toujours appelé à soutenir la lutte du peuple sahraoui dans ses déclarations aux médias internationaux, confiant qu'il a toujours connu la cause sahraouie depuis sa venue au monde grâce à sa mère qui a toujours été une militante pour cette cause juste.
La 16e édition du festival «Fi Sahara» (édition ordinaire), inaugurée le 28 novembre dans le camp d'Aousserd des réfugiés sahraouis, prendra fin mercredi soir.

R. C.

Le Père Charles de Foucauld

Entre exemple à suivre et agent de la colonisation

→Une exposition de photographies et de textes, ouverte à Alger, sur l'œuvre du Père Charles de Foucauld, retrace le parcours atypique de l'ermite et l'ethnologue, connu pour avoir voué sa vie au service des Touaregs dans le Grand Sud algérien, un statut qui cachait bien le «Saint de la colonisation» qu'il aura été.

Visible jusqu'au 10 décembre à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger, l'exposition se décline en douze panneaux qui résument la «partie apparente» de la vie du Père Charles Eugène de Foucauld (Strasbourg 1856 - Tamanrasset 1916), ancien militaire, moine trappiste et prêtre ermite promu par Le Vatican à la canonisation en mai 2022 à Rome.
Dressés à la salle des prières en forme de demi-cercle, les panneaux reviennent en image appuyées par des textes authentiques sur le parcours «exemplaire» de l'ermite qui, à l'âge de cinq ans déjà, perdait ses parents, pour grandir chez son grand-père, le colonel De Morlet.
Le père est ensuite montré à différentes étapes d'une jeunesse qualifiée d'«inquiétante», d'abord étudiant plutôt tourné vers la vie, puis sous-lieutenant au régiment de garnison à Pont-à-Mousson transféré à Sétif puis renvoyé pour ses fréquentations et ses attitudes légères, son entrée aux Ecoles, militaire de Saint-Cyr, et de Cavalerie de Saumur où il finit dernier de la liste.
Reconverti à la foi chrétienne, Charles de Foucauld vouera sa vie au service d'autrui à Béni Abbes notamment, avant de se retirer au sommet de l'Assekrem dans les montagnes du Hoggar au nord de Tamanrasset, où il s'est construit en 1911 son propre ermitage.
L'ethnologue réalisera, entre autre, quatre tomes d'un «Dictionnaire Touareg-français» et plusieurs recueils de «Textes touaregs en prose et proverbes», de «Poésies touarègues avec traduction historique» de «575 poésies en deux tomes», rassemblant plus de 6000 vers dans le parler local, ainsi que des «notes pouvant servir à un essai de grammaire touaregue».
L'homme de foi s'avérera néanmoins, doublé d'un agent de renseignements qui collaborait avec l'armée coloniale française selon plusieurs témoignages qui ont permis de reconstituer «ce qu'a dû être l'image, assez éloignée de l'icône consacrée» qu'on se faisait de lui. La plupart des Touaregs savaient que les militaires tenaient à Charles De Foucauld, «homme au visage innocent, marqué par les privations et les jeunes, soucieux dans les petits détails de ce qui pourrait améliorer leur vie matérielle et ayant fait l'effort d'apprendre leur langue», alors qu'en réalité, il n'était qu'un relais de l'armée coloniale bien infiltré parmi la population autochtone.
Il a attribué aux Touaregs sa propre admiration pour la culture française et mis dans leur bouche ce qui, au moment où il écrit, est devenu le portrait officiel du Père dans l'hagiographie coloniale. Charles de Foucauld, béatifié le 13 novembre 2005 par Benoît XVI, sera canonisé le 15 mai prochain à Rome avec six autres bienheureux.
Organisée par la Basilique «Notre Dame d'Afrique», l'exposition retraçant le parcours du Père Charles de Foucauld est également programmée, selon le recteur de la basilique, pour marquer les 150 ans de «la consécration, à Alger, de la Basilique Notre Dame d'Afrique en juillet 1872».

R. C.

Cinéma

Avant-première de «Sœurs» de Yamina Benguigui à Tunis

«Sœurs», nouveau film de la réalisatrice franco-algérienne Yamina Benguigui sera projeté en avant-première tunisienne, ce vendredi 3 décembre au cinéma Le Colisée à Tunis, annonce la presse tunisienne. Sorti en France en juin 2021, «Sœurs» est prévu dans «les salles obscures tunisiennes à partir du 8 décembre», a indiqué le distributeur du film en Tunisie, Lassaad Goubantini. La projection aura lieu en présence de la réalisatrice et productrice Yamina Benguigui, de son producteur délégué Philippe Dupuis Mendel et de l'actrice Faiza Guène, qui est également réalisatrice, scénariste et romancière. Cette coproduction de StudioCanal et CADC est le second long-métrage de la réalisatrice, après «Incha'Allah dimanche» (2000).
La Franco-Tunisienne Hafsia Herzi, algérienne de par sa mère, est à l'affiche de cette fiction animée par une musique signée par le compositeur tunisien auteur de plusieurs œuvres pour le cinéma arabe, Amine Bouhafa.
«Sœurs» revient sur la question identitaire dans une fiction qui réunit un casting d'actrices franco-algériennes, Isabelle Adjani (Zorah), Rachida Brakni (Djamila), Maiwenn (Nohra), ainsi que Faiza Guène dans le rôle de leur cousine à Alger. Tournée fin 2018, entre la France et l'Algérie dans les villes d'Alger, Oran et Constantine, la fiction aborde l'histoire de trois sœurs à la recherche de leur frère disparu depuis son enlèvement par son père. Alors qu'elles nourrissent depuis trente ans l'espoir de retrouver leur frère Réda planqué quelque part en Algérie, les trois sœurs apprennent que leur père est mourant. Elles décident alors de partir sur ses traces pour le retrouver pour qu'il leur révèle où est leur frère. Commence alors pour Zorah et ses sœurs une course contre la montre dans une Algérie où se lève le vent de la révolution. Benguigui est une cinéaste et femme politique française, de parents algériens, qui a vécu dans la ville de Lille au Nord de la France. Elle a notamment été ministre déléguée chargée des Français de l'étranger et de la Francophonie (2012) et ministre déléguée à la Francophonie (2012-2014).
La question identitaire et de double culture a souvent été au cœur de ses films et ses actions en faveur des droits des femmes d'origine maghrébine en France.

R. C.

vie pratique

santé

Conseils alimentaires pour des yeux sains

Les maladies oculaires comme la dégénérescence maculaire et les cataractes entraînent souvent une déficience visuelle et la cécité chez les adultes âgés.
Pourtant, en modifiant vos habitudes de vie, notamment en adoptant une alimentation saine, vous pouvez retarder ou prévenir l'apparition de certains problèmes oculaires.
En plus d'une alimentation saine, vous pouvez protéger vos yeux en évitant l'exposition prolongée aux rayons ultraviolets (UV) et à la lumière bleue à haute énergie visible, en arrêtant de fumer et en subissant des examens annuels de la vue.
Pendant un examen de fond d'œil, votre optométriste peut examiner attentivement la santé de vos yeux et tenter de repérer des signes de maladies oculaires comme la dégénérescence maculaire, le glaucome et la rétinopathie diabétique. La détection précoce de ces maladies peut prévenir la perte de vision permanente.

Alimentation, antioxydants et santé des yeux

L'alimentation est une composante extrêmement importante des habitudes saines que vous adoptez au quotidien. Les aliments que vous mangez et les suppléments alimentaires que vous prenez ont une incidence sur votre santé générale, ainsi que la santé de vos yeux.
Une diète riche en gras et en sucre peut augmenter votre risque de maladie oculaire. En revanche, les aliments sains comme les légumes verts et les fruits peuvent contribuer à prévenir certaines maladies des yeux et d'autres problèmes de santé.
Des études démontrent que les maladies cardiovasculaires, le diabète et les maladies oculaires, comme les cataractes et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), surviennent moins souvent chez les personnes dont l'alimentation est riche en vitamines, minéraux, protéines saines, acides gras oméga 3 et lutéine.
Toute diète saine devrait inclure de grandes quantités de fruits et légumes frais colorés. En fait, les experts recommandent de consommer au moins cinq à neuf portions par jour de ces aliments.
Choisissez des fruits et légumes vert foncé ou aux couleurs vives pour obtenir le maximum d'antioxydants,qui protègent vos yeux en réduisant les dommages liés aux agents oxydants (radicaux libres) qui peuvent entraîner des maladies oculaires liées à l'âge.
La lutéine et la zéaxanthine sont des pigments végétaux appelés caroténoïdes qui sont connus pour protéger la rétine des changements oxydatifs causés par la lumière ultraviolette.
Les épinards et le chou frisé sont d'excellentes sources alimentaires de lutéine et de zéaxanthine, qui se trouvent également dans le maïs sucré, les pois et le brocoli.
La vitamine A, essentielle à une vision saine, se trouve dans les légumes orange et jaunes, comme les carottes et les patates douces.
Les fruits et légumes fournissent également de la vitamine C essentielle, un autre antioxydant puissant.

(A suivre)

Météo

Samedi 4 décembre : 17°C

Dans la journée :
Pluie
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 16 km/h

Dans la nuit :
Pluie
Précipitations : 80%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 06:17
Coucher du soleil : 19:20

Dents sensibles : causes, conséquences et conseils

Que se passe-t-il quand j'ai les dents sensibles ?
Boire un soda glacé, ou manger une barre de chocolat entraîne soudain une douleur intense dans les dents ? C'est que vous avez les dents sensibles… La cause de la sensibilité dentaire, c'est la diminution de la couche d'émail sur nos dents.
Petit rappel anatomique : une dent est formée (en résumé) de pulpe dentaire, un tissu vivant, qui comporte des vaisseaux sanguins et des nerfs ; de la dentine, tissu majoritaire de la dent, qui a la capacité de se régénérer ; et enfin de l'émail, couche très dure de matière «morte» (comme les ongles ou les cheveux) qui, lui, ne peut pas se réparer.
C'est souvent à la jonction entre dent et gencive que le problème de sensibilité dentaire se déclare : l'émail est déjà fin à cet endroit. S'il est attaqué, il ne protège plus la dentine. Celle-ci comporte de minuscules canaux qui vont jusqu'à la pulpe, et les aliments que l'on met dans la bouche peuvent donc faire réagir les nerfs de manière très douloureuse.

Pourquoi ai-je les dents sensibles ?
La cause la plus probable des dents sensibles est un problème d'habitudes alimentaires. En effet, l'émail se déminéralise lorsqu'il est en contact avec des substances acides. Celles-ci sont plus nombreuses que l'on ne l'imagine : soda (avec ou sans sucre), vin blanc, tomates, agrumes et jus d'agrumes sont tous coupables…
Les aliments très sucrés encouragent l'activité de bactéries qui, à leur tour, sécrètent de l'acide, ils sont donc aussi souvent en cause. Notons que la pire des habitudes est de manger de petites quantités d'aliments acides ou acidifiants toute la journée. Ainsi une canette de coca dégustée à petites gorgées tout au long de l'après-midi fera beaucoup plus de mal que si elle était consommée au cours d'un repas.
L'émail peut aussi être affaibli par des contraintes mécaniques comme le bruxisme, qui fait grincer des dents, ou par un brossage fait avec des dentifrices blanchissants trop agressifs.
Attention, il est possible qu'une carie, ou une fissure dans la dent, entraîne aussi une sensibilité dentaire. Il est donc important d'aller consulter quand les symptômes apparaissent.

Recette du jour

GÂTEAU DE SEMOULE AUX RAISINS SECS

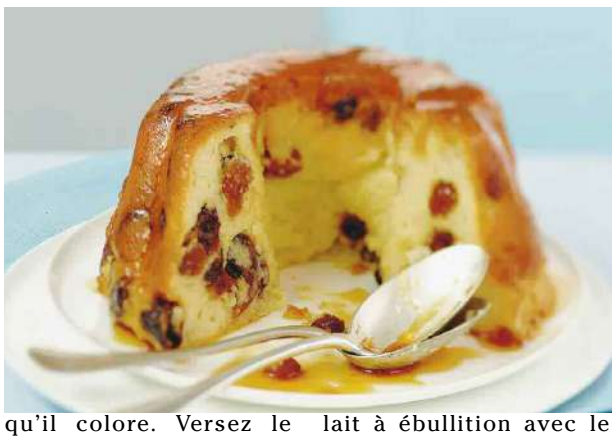

INGRÉDIENTS
- 1 l de lait demi-écrémé
- 125 g de semoule fine
- 100 g de raisins secs
- 50 g de sucre
- 2 œufs
- 2 c à s fleur d'oranger
- caramel : 100 g de sucre

Préparation :
Préparez le caramel : faites fondre le sucre dans une casserole jusqu'à ce qu'il colore. Versez le caramel dans un moule allant au four, et réfrigérez.
Faites tremper les raisins dans le fleur d'oranger et d'un peu d'eau. Portez le lait à ébullition avec le sucre. Ajoutez la semoule. Laissez cuire 5 min jusqu'à épaississement. Retirez du feu et ajoutez les œufs. Mélangez. Versez les raisins dans la préparation.
Versez le gâteau de semoule dans le moule caramélisé et enfournez 20 min à 180 °C. Laissez refroidir avant de démouler.
Vous pouvez remplacer les raisins par des dés de fruits confits

Horaires des prières

Samedi 28 Rabie al-thani 1443 :
4 décembre 2021
Dhor 12h33
Asser 15h19
Maghreb.....17h39
Icha.....19h06
Dimanche 29 Rabie al-thani 1443 :
5 décembre 2021
Fedjr 05h50

numéros utiles

SANTÉ
Samu :
021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63
CHU Beni Messous :
021.93.11.90
CHU Baïnem :
021.81.61.13
CHU Kouba :
021.58.90.14
Ambulances :
021.60.66.66
Dépannage Gaz :
021.68.44.00
Dépannage Electricité :
021.68.55.00
Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ
Protection civile :
021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
021.63.80.62
Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES
Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12
Air France :
021.73.27.20/73.16.10
ENMTV :
021.42.33.11/12
SNTF :
021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
021.54.60.00/54.05.04
Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37
Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52
Hôtel Hilton :
021.21.96.96
Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17
Hôtel Sheraton :
021.37.77.77
Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Ligue 1 (6e journée)

CRB-NAHD à l'affiche, les mal-classés en quête de révolte

→Le derby algérois CR Belouizdad - NA Husseïn-Dey constituera l'affiche de la 6e journée du Championnat de Ligue 1 de football, prévue vendredi et samedi.

Le CRB part légèrement favori, mais le NAHD a son mot à dire. (Photo › D. R.)

Auteur d'un match nul en déplacement sur le terrain de l'ES Sétif (2-2), le CRB (7e, 8 pts), sera face à un sérieux client, puisque le Nasria (6e, 9 pts), reste l'une des trois formations invaincues depuis le début de l'exercice.

Même si le Chabab partira légèrement favori, le NAHD aura certainement son mot à dire dans ce derby, d'autant qu'il ambitionne de rester sur sa dynamique et surtout viser le podium.

De son côté, l'USM Alger qui surfe sur deux victoires de rang à domicile, aura à cœur de faire la passe de trois, en déplacement face au promu le HB Chelghoum-Laïd (17e, 2 pts), à la recherche de son premier succès parmi l'élite.

Même si les «Rouge et Noir» partiront avec les faveurs des pronostics, le HBCL, dos au mur, pourrait se révolter dès cette journée, pour quitter la zone rouge et amorcer son vrai départ.

L'ES Sétif (9e, 7 pts), tenue en échec dans son antre du 8-Mai 1945 face au CRB (2-2), sera au rendez-vous d'un court déplacement à Magra, pour défier la lanterne rouge le NCM, qui ne compte qu'un seul point au compteur. Le NCM, qui vient de recevoir une véritable bouffée d'oxygène grâce au contrat de sponsoring avec l'une des filiales de la société Sonatrach, compte s'offrir sa première victoire. A l'Ouest du pays, le MC Oran (11 pts), dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur tuniso-suisse Moez Bouakaz, recevra le RC Arbaâ (14e, 3 pts), pour se racheter et mettre fin à quatre matches de disette.

Le RCA, qui reste sur deux nuls de suite, cherchera, à l'instar du HB Chelghoum-Laïd et du NC Magra, à remporter son premier succès de la saison. Cette journée est tronquée de trois matches ASO Chlef - JS Saoura, MC Alger - Paradou AC, et JS Kabylie - US Biskra. La rencontre du PAC a été reportée en raison de la présence de quatre de ses joueurs avec l'équipe A', engagée en Coupe arabe de la Fifa 2021. La JSS jouera dimanche son match retour du 2e tour préliminaire additionnel face aux Ghanéens des Hearts of Oak, alors que les joueurs de la JSK sont confinés depuis lundi dans un hôtel à Alger, après leur retour d'Eswatini, où la région de l'Afrique australe fait face actuellement au variant omicron du Covid-19.

R. S.

Samedi à 14h30 :
CRB - NAHD
NCM - ESS
HBCL - USMA
MCO - RCA (17h)
Matches reportés
ASO - JSS
MCA - PAC
JSK - USB

Karaté

L'élite africaine présente aux Championnats continentaux

→Les meilleurs athlètes du continent africain se sont donnés rendez-vous du 3 au 5 décembre au Caire en Egypte, pour animer les épreuves des Championnats d'Afrique UFAK-2021, toutes catégories (garçons et filles) et essayer de confirmer l'essor connu par la discipline et les bons résultats de certains pays africains au dernier Mondial de Dubaï en Emirats arabes unis. Ils seront plus de 300 athlètes dont 35 Algériens de 21 autres pays du continent qui sont prêts à se battre pour les médailles lors de l'événement de trois jours de la compétition domiciliée à la salle de sport du stade international du Caire.

L'Egypte, après son impressionnante performance aux Championnats du monde à Dubaï (il y a quelques jours) où elle a terminé en 2e position au tableau des médailles avec huit médailles dont trois d'or, et le Maroc, champion d'Afrique en titre de la précédente édition des Championnats continentaux avec 15 médailles d'or, aux côtés de l'Algérie et de la Tunisie seront les nations favorites pour se disputer les titres.

Plusieurs compétiteurs seront suivis lors de ces joutes, notamment les deux champions du monde égyptien, Ahlam Youssef (-55 kg/kumité féminin) et Youssef Badawy (-84 kg/kumité masculin) ainsi que leurs compatriotes médaillés d'argent à Dubaï, Mennaa Shaaban Okila (+68 kg/kumité féminin), Abdalla Mamduh Abdelaziz (-75 kg/kumité masculin) souhaiteront continuer sur la lancée et remporter des médailles au niveau continental.

S'ajoutent à eux, les autres athlètes égyptiens, décorés du bronze, lors du dernier Mondial, Yasmin Nasr Elgewily (-50 kg/kumité féminin), Ali Elsawy (-60 kg/kumité) et également le Marocain, Adel Ali Jina (-67 kg/kumité). Les Algériens Hocine Daikhi (+84 kg/kumité), Widad Draou (-55 kg/kumité) et Loubna Mekdas (+68 kg/kumité) qui sont les tenants des titres de leurs catégories, seront parmi les favoris pour jouer les premiers rôles, aux côtés du Tunisien, Thameur Slimani (-84 kg/kumité).

Aux joutes du Caire, l'Algérie se présente dans les catégories seniors, juniors et cadets (garçons et filles). Ils viseront à améliorer les résultats obtenus lors des précédentes éditions dans une compétition qui leur servira aussi de test-compétitif de préparation aux Jeux méditerranéens d'Oran, un objectif principal.

La dernière édition du championnat d'Afrique de karaté a eu lieu en 2020 au Maroc, où l'Algérie avait terminé à la 3e place au nombre des médailles avec 9 or, 4 argent et 7 bronze.

Dans ce rendez-vous, le karaté algérien était présent dans les catégories juniors et seniors (kumité et kata) avec 28 judokas dont 13 filles. En kata individuel et par équipes, l'Algérie était représentée par six athlètes (3 filles et 3 garçons).

Liste des athlètes algériens :

Seniors Dames :
Kamelia Hadj Said (kata), Celia Ouikane (kumité -52 kg), Widad Draoui (kumité -55 kg), Chaima Midi (kumité -61 kg), Riyane Dilmi (kumité -68 kg), Loubna Mekdas (kumité -68 kg).
Kata Equipe : Aicha Narimène Dahleb, Manel Hadj Said et Riyane Selakdji.
Kumité Equipe : Chaima Midi, Riyane Dilmi, Loubna Mekdas et Celia Ouikane.

Seniors messieurs :
Kata: Abdelhakim Haoua (kata).
Kumité : Salmi Alaeddine (-60 kg), Helassa Ayoub Anis (-67 kg), Youcef Boukhecheba (-75 kg), Oussama Ziad (-84 kg) et Hocine Daikhi (+84 kg).
Kata Equipe : Haoua Abdelhakim, Lakrout Samir et Ouites Mouaad
Kumité Equipe : Benbara, Daikhi, Boukhechba, Helassa, Midoun et Salmi.

Juniors :
Kata Individuel : Youcef Ziad
Kata Equipe : Harigua, Loucif et Ziad
Kumité : Mohamed Lamine Guendouzi (55 kg), Mohamed Saadi (61 kg), Nizar Achouri (68 kg), Smail Rahmani (76 kg), Zahra Hamache (+59 kg) et Kenza Yahiaoui (-59 kg).

Cadets :
Kata individuel : Mohamed Loucif
Kumité : Ramzi Bouhambali (57 kg), Mohamed Amine Boudjlida (70 kg), Louali Sadli (70 kg), Rawan Boudraa (54 kg) et Lamis Guessoum (47 kg).■

Elections de la LNFA

La date limite de dépôt des candidatures fixée au 6 décembre

→La commission électorale, installée pour préparer les élections de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), a fixé au lundi 6 décembre à 16h, la date limite pour le dépôt des candidatures pour le poste de président, a annoncé jeudi la LNFA sur son site officiel. «L'étude des dossiers de candidatures et la liste retenue, se feront le jeudi 9 décembre. Les candidats dont le dossier est rejeté peuvent éventuellement saisir la commission électorale de recours au plus tard le Samedi 11 décembre. La liste définitive des candidats retenus sera arrêtée et affichée à partir du dimanche 12 décembre», a indiqué la LNFA dans un communiqué, précisant que l'assemblée générale élective aura lieu mardi 21 décembre à 10h. Concernant la composante du bureau de Ligue de la LNFA, l'article 30 stipule qu'il doit comporter un total de cinq personnes : un président, un vice-président et trois membres. Les postes vacants seront remplacés par des suppléants choisis à chaque fois que besoin est, et ce, parmi la liste des deux membres suppléants élus (un de chaque groupe). Si un ou deux postes au sein du bureau de Ligue deviennent vacants, le bureau de ligue pourvoit le(s) poste(s) vacant(s). Si trois postes ou plus deviennent vacants, le secrétaire général convoque une assemblée générale extraordinaire dans les délais impartis. Pour rappel, les nouveaux statuts de la LNFA, proposés par la Fédération algérienne de football (FAF), ont été amendés par l'assemblée générale de l'instance, tenue mardi au siège de la FAF, sous la direction de son président, Ali Malek. «Les 27 membres présents sur les 34 membres statutaires ont adopté à l'unanimité le nouveau texte, qui apporte certaines modifications aux articles concernant les élections et la composante du bureau», a indiqué l'instance dirigeante du football amateur.■

EN DEUX MOTS

Championnat arabe de handball : 13 clubs ont déjà confirmé leur participation

Treize clubs ont déjà confirmé leur participation à la prochaine édition du Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes de handball (hommes et dames), prévu en mars prochain à Arzew et Oran.

Le président de l'ES Arzew, organisateur de l'évènement, Amine Benmoussa, a fait savoir, mardi lors d'une interview accordée à l'APS, que les clubs ayant déjà confirmé leur participation au Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes représentent des pays du Golfe, tels l'Arabie Saoudite, Oman et Qatar, ainsi que des équipes de Tunisie, d'Egypte et de Libye.

«Nous tablons sur une participation massive dans ce Championnat, car notre objectif étant de battre le record détenu par l'édition de Marrakech (Maroc) à laquelle ont pris part 14 clubs», a ajouté M. Benmoussa.

Selon la même source, l'engagement officiel débutera à partir du mois de février prochain, tandis que le dernier délai des inscriptions des clubs participants a été fixé à la fin du même mois.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct

Championnat arabe de handball

Treize clubs ont déjà confirmé leur participation

le match à suivre

Ligue 1 (6e journée)

CRB-NAHD à l'affiche, les mal-classés en quête de révolte

football

Élections de la LNFA

La date limite de dépôt des candidatures fixée au 6 décembre

La Coupe arabe, un silence qui devient sonore

➔Le retour sur la scène footballistique de la Coupe arabe est un événement salué par les nations arabes qui veulent faire de cette 10e édition, un espace qui suscite une très forte audience, à même de capter des annonceurs.

L'Algérien Meziani ici face au Qatar lors du premier match. (Photo › D. R.)

Dans la foulée, une question se pose. Cette compétition qui se tient au Qatar, arrivera-t-elle à secouer le marché de la sponsorisation pour générer de nombreuses recettes commerciales au profit des nombreuses fédérations nationales ? Sauront-elles saisir cette opportunité pour soigner leur image par leurs résultats sportifs, leur notoriété des joueurs, l'historique de l'équipe et le classement FIFA. Ce qui définit en partie le niveau d'activation et de valorisation financière d'une équipe. Des rêves, que des rêves des sélectionneurs pour lesquels le football est aujourd'hui un vecteur de la diplomatie économique et sportive. A titre d'exemple, les investissements planifiés pour l'organisation de la Coupe du monde 2022 au Qatar sont d'ores et déjà estimés à 156 Mds€

Prochaines sorties, prochaines surprises

En attendant, les premiers résultats tombent et avertissent que la suite ne sera pas facile. Les duels seront passionnants avec des avants-goûts annonciateurs des prochains événements, en l'occurrence la Coupe d'Afrique des nations 2022 et le Mondial Qatar 2022.
La première équipe à se faire remarquer est la Tunisie qui assomme la Mauritanie (5 - 1). L'Algérie étouffe le Soudan (4 - 0), dans l'attente du match de ce samedi face au Liban à 14h. Le Maroc quant à lui cloue la Palestine par un 4-0, le Qatar lui gagne (1-0) mais sans convaincre devant Bahreïn. La Jordanie bloque au bas du classement l'Arabie Saoudite (1-0), les EAU surprennent difficilement la Syrie (2-1), et enfin l'Egypte échappe aux Libanais par un score de 1-0.

Préserver des structures universelles

Cette première page de cette coupe «correspondent des défis : préserver les valeurs du jeu, rétablir l'incertitude du résultat sportif aujourd'hui de plus en plus déterminé dans les compétitions de clubs par les budgets de ces derniers, défendre l'universalité face à une tendance à l'élitisme qui risquerait de faire du football une copie de la NBA, renforcer la gouvernance du football par la FIFA (agents, contrôle des transferts, lutte contre le dopage, protection des mineurs et des clubs formateurs), s'adapter aux évolutions technologiques sans perdre la dimension humaine du jeu, notamment pour l'arbitrage, préserver des structures universelles assises sur des fédérations nationales face aux tentatives de fracturer cette universalité sur des bases privées ou régionales, poursuivre les programmes de développement et de construction d'infrastructures et de terrains de jeu». C'est ce que déclara dans une interview FIFA M. Jérôme Champagne, ancien directeur des relations internationales de la FIFA.

Préserver cette compétition

Un bref survol de ce qui caractérise cette dixième Coupe arabe, après une absence de 9 années, et devrait trouver auprès de l'instance internationale de football, le même intérêt qu'elle accorde aux autres compétitions. Il serait dommage qu'elle ne soit pas, parce qu'un tel retour tant souhaité par les nations arabes, ne peut que confirmer l'intérêt qu'elle lui accorde. Reconnaître un tel événement, c'est vouloir aller vers le renforcement des missions de la FIFA, dont la régulation du football mondial car comme le tenait à le souligner, J. Champagne «l'universalité des règles est essentielle. Sans elle, le footballeur serait comme le voyageur à travers le monde face aux prises électriques, toujours à la recherche d'un adaptateur». Parfaitement juste, et en ouvrant d'autres fenêtres qui donnent sur le paysage footballistique, on remarquera que les problèmes actuels du football ne sont pas régionaux mais mondiaux et seules des solutions mondiales permettront d'y remédier.
Il faudrait attendre les statistiques FIFA concernant cette compétition pour connaître le nombre de téléspectateurs, nombre de pages consultées sur le site internet FIFA… pour situer la place qu'occupe une telle manifestation sportive arabe. Il s'agit, estiment les spécialistes, de mettre en valeur l'image de l'équipe nationale des différentes nations. Prétendre «améliorer la qualité du jeu et des compétitions», «proposer aux gens ce qu'il y a de mieux», «se concentrer sur les grandes compétitions». Tout cela veut dire vendre du haut de gamme et du spectacle, en titularisant les internationaux qui savent le faire lors des compétitions européennes. Mais attention, avertit, l'international Dahleb «la Coupe arabe peut surprendre les observateurs, par leur qualité et par la révélation de nouveaux joueurs des différentes sélections arabes».

H. Hichem

Programme de samedi :

Groupe C :
11h : Jordanie - Maroc
20h : Palestine - Arabie Saoudite
Groupe D :
14h : Liban - Algérie
17h : Soudan - Egypte
Troisième journée :
Lundi 6 décembre :
Groupe B :
16h : Tunisie - Emirats Arabes Unis
16h : Syrie - Mauritanie
Groupe A :
20h : Qatar - Irak
20h : Oman - Bahreïn

- Al Kass : Algérie - Liban à 14h
- EPTV : CRB - NAHD à 14h30